

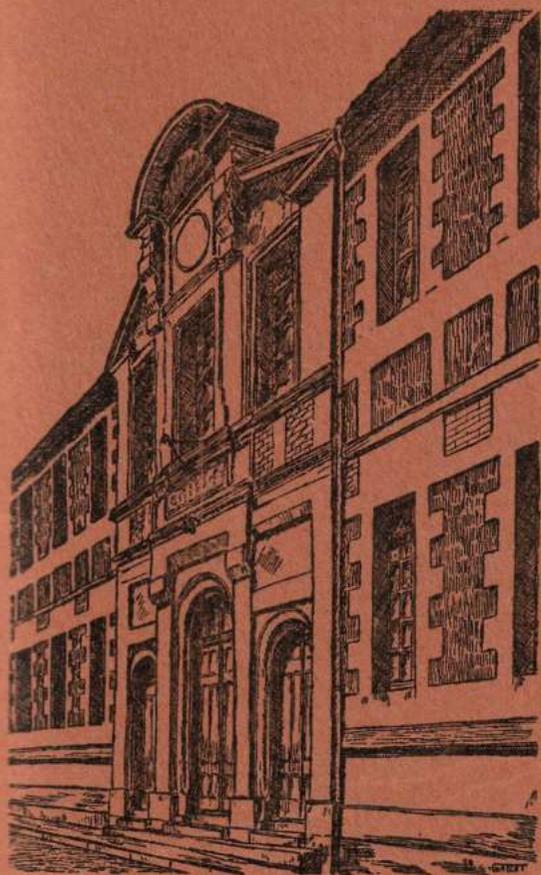
ONZIÈME BULLETIN

29<sup>e</sup> Année



# Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac

---



1<sup>er</sup> Octobre 1937

—

30 Septembre 1938



BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD)

—  
1938

# RENAULT 1939

---

LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE DE VOITURES TOURISME  
ET DE VÉHICULES INDUSTRIELS DE 250 Kgs A 10 TONNES



la nouvelle JUVAQUATRE  
vous assure l'économie maximum

la nouvelle PRIMAQUATRE-SPORT  
est une voiture aux possibilités incroyables  
comportant de nombreux perfectionnements

la NOVAQUATRE  
d'une conception nouvelle est un succès triomphal

la VIVAQUATRE  
est avant tout une voiture spacieuse

les nouvelles 6 et 8 cylindres  
sont des voitures de très grande classe



Concessionnaires exclusifs :

==== GARAGES ====  
**GONTHIER-NOUHAUD-GIRARD**

Avenue du Président-Wilson  
et  
3, Place Clairat, 3  
BERGERAC  
— Téléphone : 322 et 46 —

## CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme — Capital et réserves: un milliard 200 millions  
1.100 sièges en France et à l'Étranger

AGENCE DE BERGERAC  
12, boul. Maine-de-Biran (ancienne Poste)

Bureaux: *Eymet*, pl. Gambetta (les jeudis et jours de foire) — *Lalinde*, rue  
Ste-Colombe (2<sup>e</sup> jeudi et 4<sup>e</sup> vendredi) — *Villefranche-de-Longchapt* (les  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis).

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURES

POUR HOMMES, DAMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

## A LA GRANDE MAISON

17-19, Rue du Marché, 17-19  
BERGERAC ☎ 178

## L. Dhummerelle

IMMEUBLES

52, Place Gambetta — BERGERAC

VENTE ET ACHAT DE TOUS DOMAINES

*Agrément* et *Rapport*

VINS BLANCS SUPÉRIEURS

SÉLECTIONNÉS

DES COTEAUX DE LA DORDOGNE

Montravel Sainte-Foy

## Albert, Foucaud & Jaubert

MONBAZILLAC

SAINT-FOY-LA-GRANDE

BERGERAC

Téléphone 0.62

*Artisans, Commerçants, Industriels, Epargnants,*  
confiez vos opérations à la

## **BANQUE POPULAIRE DE LA DORDOGNE**

SOCIÉTÉ A CAPITAL VARIABLE

Siège social à Périgueux: 23, place Francheville

---

*AGENCE DE BERGERAC*      20, rue Sainte-Catherine

---

Lois des 13-3-1917, 24-7-1929, 17-3-1934

Pour être habillé CHIC ?

*S'adresser chez* GOUZOU et SAUX  
TAILLEURS

## *A la Maison du Vêtement*

Rue Colonel-de-Chadois — BERGERAC — ☎ 3.42

## **HOTEL DU CHÊNE-VERT**

*G. CHATELET* —  
**LAURENT DUHALDEBORDE FILS**  
SUCESSEUR

*Ses Confits*

*Ses Foies truffés*

*Sa Cave*

Rue Jouan et Grand'Rue - BERGERAC

## **LE FOYER**

ALIMENTATION GÉNÉRALE  
BOUCHERIE  
CHARCUTERIE  
PRODUITS DE PREMIER CHOIX



*Timbres « SUPER-OR »*

# BANQUE GÉNÉRALE DE GUYENNE

Société anonyme — Capital 2 millions

---

---

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

---

---

DIXIÈMES DE BILLETS DE LA LOTERIE NATIONALE

## PRINTANIA

60-62, RUE NEUVE · BERGERAC

---

---



NOUVEAUTÉS

ARTICLES DE MÉNAGE

ALIMENTATION GÉNÉRALE

PÂTISSERIE FRAICHE

---

---

LA MAISON DES  
MEILLEURS PRIX

---

---



Livraison à Domicile

₣ 4

## GARAGE DU PONT

---

---

Place du Pont — BERGERAC — Téléphone: 67

J. GÉRAUD, *Concessionnaire*  
PEUGEOT - PANHARD-LEVIASSOR

STATION SERVICE MODERNE  
Toutes Fournitures — Réparations soignées

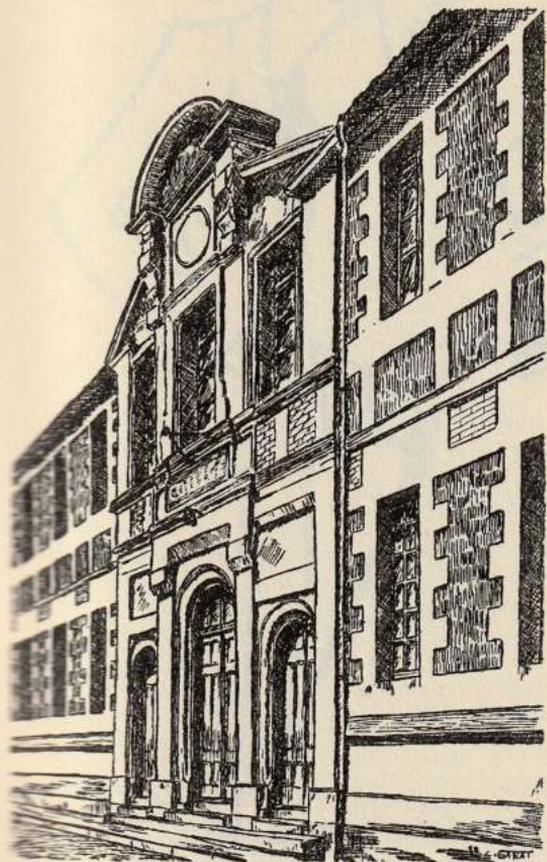
ONZIÈME BULLETIN

29<sup>e</sup> Année



# Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac

---



1<sup>er</sup> Octobre 1937

—

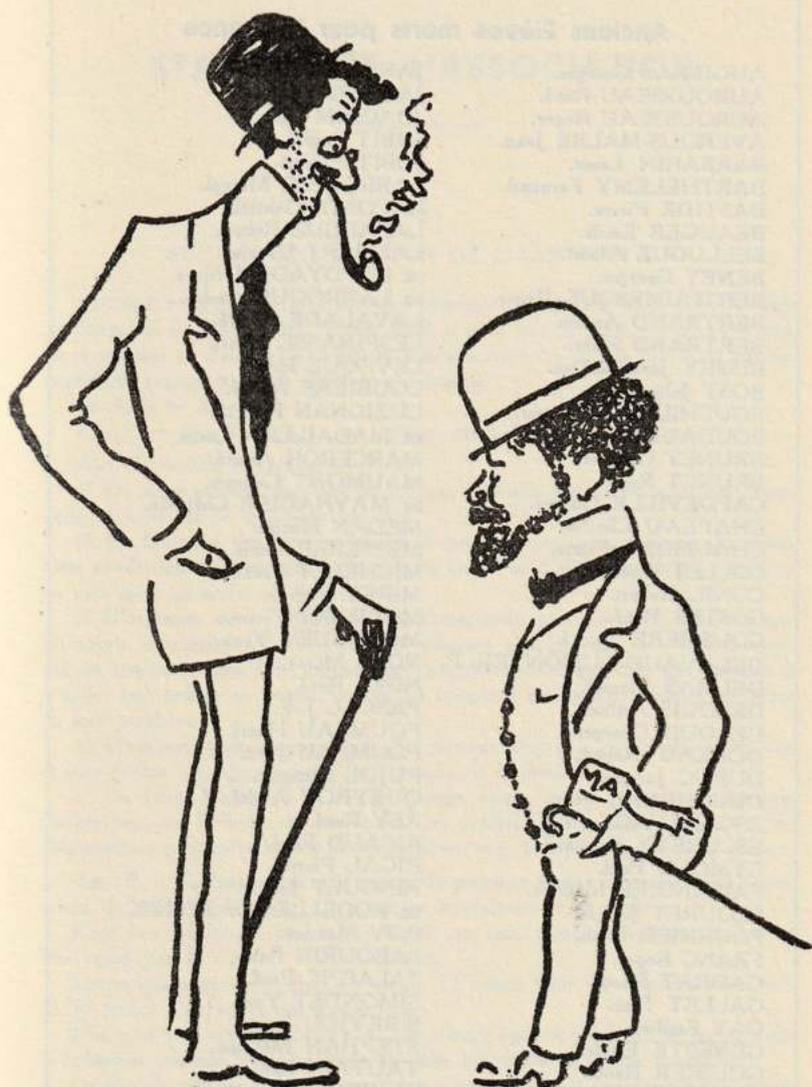
30 Septembre 1938



BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD)

—  
1938



# LIVRE D'OR DU COLLÈGE

## Anciens Élèves morts pour la France

AUGIERAS Georges.  
AUROUSSEAU René.  
AUROUSSEAU Roger.  
AVEROUS-MALBE Jean.  
BARBARIN Louis.  
BARTHELEMY Fernand.  
BASTIDE Pierre.  
BEAUGER Emile.  
BELLUGUE Albert.  
BENEY Georges.  
BERTOUMESQUE Roger.  
BERTRAND André.  
BERTRAND Henri.  
BISSEY Jean-Jacques.  
BOST John.  
BOUCHILLOUX Roger.  
BOUDAULT Henry.  
BRUNET Georges.  
BRUNET Roger.  
CAPDEVILLE Hugues.  
CHAPEAU Charles.  
CHAUMONT Pierre.  
COLLET Georges.  
CONIL Robert.  
COSTES René.  
COUSSIERE André.  
DELAVAUD-DUMONTEIL P.  
DELMAS Marcel.  
DELOUIS Arthur.  
DELOUIS Georges.  
DOREAU Robert.  
DUBUC Jacques.  
DUCOURNAU Jean.  
ESCARAVAGE Paul.  
ESCUREYX Edouard.  
EYMOND Paul.  
FAISANDIER Maurice.  
FLOURET Joseph.  
FOURNIER Léon.  
FRANC Roger.  
GADRAT Raoul.  
GALLET Sem.  
GAY Emilien.  
GENESTE Emile.  
GOUBIER Raoul.  
DE GREZEL Maurice.  
GROSSETIE Gaston.  
GROSSOLEIL Jean.  
GUILLAUME Pierre.  
HERTZOG Albert.  
HERTZOG Henri.  
JANNOT Albert.  
JAUBERT Jean.  
JOACHIM Marcel.  
JOBIT André.  
JOBIT Eugène.  
LABROUSSE Marcel.  
LACOSTE Gabriel.  
LAFARGUE Robert.  
LAMBERT Urbain.  
DE LAPOYADE Jacques.  
DE LARROQUE André.  
LAVALADE André.  
LESPINASSE Henri.  
LEVEQUE Henri.  
LOUBIERE André.  
LUZIGNAN Honcré.  
DE MADAILLAN Louis.  
MARCERON André.  
MAUMONT Georges.  
DE MAYNADIER Christian.  
MEDAN Marius.  
MESSERER Louis.  
MICHELET Francis.  
MIRET Pierre.  
MORDANT Pierre.  
MOURGUET Yvan.  
NOEL Marcel.  
NOEL René.  
PASCAL J.-F.  
POUMEAU Henri.  
POUMEAU Jean.  
PUJOL François.  
QUEYROY André.  
REY René.  
RICAUD René.  
RIGAL Pierre.  
RINGUET Jean.  
DE RODELLEC DU PORZIC.  
ROY Maurice.  
SABOURIN Paul.  
SALAGNE Paul.  
SIMONDET Yves.  
SIREYJOL Jean.  
STEPHAN Maurice.  
TAUTAIN René.  
TEXIER Jean.  
TEYSSANDIER René.  
THOMAS Lucien.  
VALETTE André.  
VIEILLEFOND J.-Daniel.  
VIEILLEFOND J.-Maurice.



# STATUTS DE L'ASSOCIATION

---

## I

### BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE PREMIER. — *L'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac*, fondée le 29 novembre 1909, a pour but de conserver et, au besoin, de renouveler ou d'établir des relations amicales entre les anciens élèves du Collège considérés comme membres d'une même famille.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à Bergerac, au Collège, rue Lakanal.

ART. 2. — Elle se propose :

a) De venir en aide, par tous les moyens dont elle dispose, aux anciens camarades, à leurs veuves et à leurs enfants;

b) De fournir à des élèves méritants et peu fortunés (de préférence, fils d'anciens condisciples) les moyens de faire leurs études au Collège, ou de les compléter au delà dans les écoles spéciales;

c) D'organiser des conférences de documentation professionnelle, d'encourager les sports au Collège et d'exercer une influence salutaire sur les élèves actuels, soit en instituant, avec l'approbation de l'autorité académique, des prix destinés à stimuler leur ardeur au travail, soit en les soutenant de son appui moral au début de leur carrière;

d) D'adopter, après examen, toutes les mesures propres à rendre plus nombreux et plus faciles les rapports entre les membres de la Société.

e) De faire paraître, à la fin de chaque année, si les fonds en permettent l'impression, un Bulletin qui contiendra les Statuts, fera connaître les actes de l'Association et donnera la liste de ses membres avec leur profession et leur adresse.

ART. 3. — L'Association se compose de membres titulaires, de membres honoraires, de membres d'honneur, de membres bienfaiteurs et de pupilles.

Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de l'Association et être agréé par le Conseil d'administration.

La cotisation annuelle minimum est de 15 francs pour les membres titulaires; de 30 francs pour les membres honoraires.

Elle peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle minimum de la catégorie à laquelle appartient le membre.

Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Conseil d'administration à certains anciens élèves du Collège faisant partie de l'Amicale, qui ont rendu ou qui rendent des services signalés à l'Association.

Le titre de membre bienfaiteur est décerné par le Conseil d'administration aux personnes qui témoigneront de leur sympathie à l'Association par une donation ou un legs. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu de leur vivant le droit de faire partie de l'Assemblée générale sans être tenues de payer une cotisation annuelle.

Les élèves du Collège appartenant au 2<sup>e</sup> Cycle peuvent être admis comme pupilles en versant une cotisation annuelle de 6 francs.

ART. 4. — La qualité de membre de l'Association se perd :

1<sup>o</sup> par la démission ;

2<sup>o</sup> par la radiation prononcée, pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Conseil d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

## II

### ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ART. 5. — L'Association est administrée par un Conseil composé de treize membres, élus, au scrutin secret, pour trois ans, par l'Assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette Assemblée.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers (à savoir quatre par an). Les membres sortants sont rééligibles.

Le Bureau comprend un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire adjoint, un Trésorier et sept Administrateurs.

Le Président et les Vice-Présidents sont pris parmi les membres du Conseil d'administration et nommés directement par l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, le Secrétaire général, le Secrétaire adjoint et le Trésorier.

Le Bureau est élu pour trois ans ; il est également rééligible et son renouvellement s'effectue aussi par tiers.

ART. 6. — Le Conseil se réunit autant que possible tous les mois et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur demande du quart de ses membres.

La présence de six des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire général. Ils sont transcrits sans blancs ni ratures sur un registre coté et paraphé par le Préfet ou son délégué.

ART. 7. — Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Les fonctionnaires rétribués de l'Association assistent, avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration.

ART. 8. — L'Assemblée générale de l'Association comprend les membres titulaires et les membres d'honneur. Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes rendus sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

ART. 9. — Les dépenses sont ordonnancées par le Président, qui représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

ART. 10. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur les dits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

ART. 11. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'article 910 du Code civil et les articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

Les délibérations de l'Assemblée générale relatives aux aliénations de biens immobiliers dépendant de la dotation, à la constitution d'hypothèques et aux emprunts, ne sont valables qu'après approbation par décret simple.

Toutefois, s'il s'agit de l'aliénation de biens mobiliers et si leur valeur n'excède pas le vingtième des capitaux mobiliers compris dans la dotation, l'approbation est donnée par le Préfet.

ART. 12. — Le Conseil d'administration pourra demander à l'Assemblée générale la nomination d'une Commission de propagande composée de onze membres renouvelables et rééligibles chaque année. Cette Commission sera chargée du développement de l'Association sous toutes ses formes: elle fera toutes propositions utiles au Conseil d'administration, lui rendra compte de ses travaux et agira sous son contrôle. Tous les ans, son budget sera voté par l'Assemblée générale.

### III

#### DOTATION, FONDS DE RÉSERVE ET RESSOURCES ANNUELLES

ART. 13. — La dotation comprend :

- 1° a) 45 francs de rente 4 1/2 % 1932, tranche B, série 816, N° 3 596 179
- b) 45 francs — tranche A, — 1343, — 3 651 148
- c) 4 fr. 50 — tranche A, — 1129, — 2 086 688
- 2° Les immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association;
- 3° Les capitaux provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé;
- 4° Les sommes versées pour le rachat des cotisations;
- 5° Le dixième au moins, annuellement capitalisé, du revenu net des biens de l'Association.

ART. 14. — Les capitaux mobiliers compris dans la dotation sont placés en valeurs nominatives de l'Etat français ou en obligations nominatives dont l'intérêt est garanti par l'Etat. Ils peuvent être également employés soit à l'achat d'autres titres nominatifs, après autorisation donnée par décret, soit à l'acquisition d'immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.

ART. 15. — Le fonds de réserve, dont la constitution est facultative, comprend les excédents de recettes atteignant le chiffre de 4.500 francs, en attendant leur placement en rentes sur l'Etat.

La quotité et la composition du fonds de réserve peuvent être modifiées par délibérations de l'Assemblée générale.

Ces délibérations doivent faire l'objet, dans le délai de huitaine, d'une notification au Préfet du département dans lequel l'Association a son siège.

ART. 16. — Les recettes annuelles de l'Association se composent :

- 1° De la partie du revenu de ses biens non compris dans la dotation ;
- 2° Des cotisations et souscriptions de ses membres ;
- 3° Des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics ;
- 4° Du produit des libéralités dont l'emploi immédiat a été autorisé ;
- 5° Des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente.

ART. 17. — Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers, par recettes et par dépenses, et, s'il y a lieu, une comptabilité matières.

Chaque établissement de l'Association doit tenir une comptabilité distincte qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'Association.

#### IV

#### MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

ART. 18. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

ART. 19. — L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 20. — En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues publics ou reconnus d'utilité publique.

ART. 21. — Les délibérations de l'Assemblée générale prévues aux articles 18, 19 et 20 sont adressées sans délai au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Education Nationale.

Elles ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

#### V

#### SURVEILLANCE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

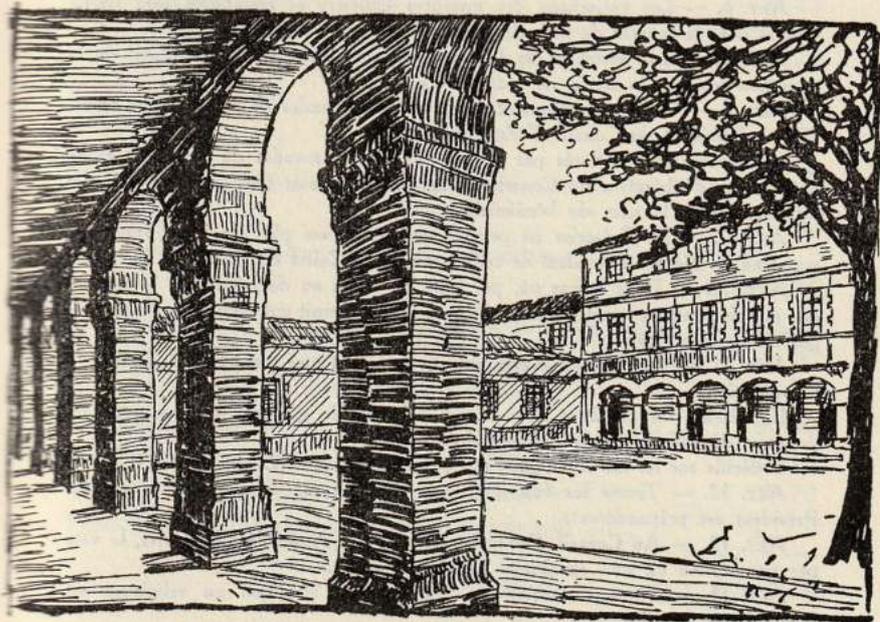
ART. 22. — Le Président doit faire connaître dans les trois mois, à la Sous-Préfecture de Bergerac, tous les changements survenus dans l'Administration ou la Direction de l'Association.

Les registres de l'Association et ses pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du Ministre de l'Intérieur ou du Préfet, à eux-mêmes ou à leur délégué ou à tout fonctionnaire accrédité par eux.

Le rapport annuel et les comptes, y compris ceux des Comités locaux, sont adressés chaque année au Préfet du département, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Education Nationale.

ART. 23. — Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de l'Education Nationale ont le droit de faire visiter par leurs délégués les établissements fondés par l'Association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

ART. 24. — Les règlements intérieurs préparés par le Conseil d'administration et adoptés par l'Assemblée générale doivent être soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur et adressés au Ministre de l'Education Nationale.



## Règlement intérieur

---

ARTICLE PREMIER. — L'Association comprend des anciens élèves internes ou externes du Collège de Bergerac, quelle que soit leur résidence.

ART. 2. — Pour être membre titulaire, il faut justifier qu'on a été élève du Collège.

ART. 3. — Les jeunes filles anciennes élèves du Collège de garçons ont le droit de faire partie de l'Association.

ART. 4. — Le Sous-Préfet, le Maire de Bergerac, le Principal et les professeurs du Collège sont membres honoraires de droit.

ART. 5. — L'année sociale part du 1<sup>er</sup> octobre pour se terminer le 30 septembre suivant.

ART. 6. — Les cotisations des membres titulaires et honoraires sont recouvrables dans le courant du mois de mai.

ART. 7. — Les membres de l'Association sont dispensés du paiement de la cotisation pendant la durée de leur service militaire.

ART. 8. — Toutes communications et toutes demandes de secours sont adressées au Président du Conseil d'administration.

Les secours sont délivrés par le trésorier sur un mandat du Président et en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, mais sans que rien dans les écritures révèle le nom du bénéficiaire.

ART. 9. — Le Trésorier ne pourra avoir en caisse plus de 1.200 francs. Il sera tenu de déposer l'excédent de cette somme à la Caisse d'Epargne de Bergerac.

ART. 10. — Dans le cas où, par suite de décès ou de démission, le nombre des Administrateurs serait réduit à moins de six, il serait convoqué une Assemblée générale extraordinaire.

ART. 11. — Le Conseil d'administration règle toutes les affaires relatives à l'Association.

Il présente les membres nouveaux à l'Assemblée générale et mentionne les membres décédés depuis la dernière Assemblée.

Il décide sur les cas d'indignité qui peuvent se présenter.

ART. 12. — Toutes les fois qu'il y a vote, en cas de partage la voix du Président est prépondérante.

ART. 13. — Au Conseil d'administration et aux Assemblées générales, le vote par procuration ou sous enveloppe fermée est admis.

ART. 14. — Toute discussion ou manifestation politique ou religieuse est expressément interdite.

ART. 15. — L'Assemblée générale se réunira une fois par an, le jour du banquet de l'Association.

Chaque membre sera prévenu du jour, du lieu et de l'heure de cette Assemblée générale, ainsi que de toute Assemblée générale extraordinaire, par lettre individuelle, au moins huit jours à l'avance. Sauf en matière de modification des Statuts ou de dissolution de l'Association, les délibérations sont prises à la majorité des membres présents et quel qu'en soit le nombre.

ART. 16. — Le banquet annuel de l'Association est fixé en principe au deuxième dimanche de décembre.

---

## Situation Financière au 1<sup>er</sup> octobre 1938

---

### RECETTES

En caisse au 1 <sup>er</sup> octobre 1937. . . . .	5.623,40
Cotisations du 1 <sup>er</sup> octobre 1937 au 30 septembre 1938. . .	4.815,00
Arrérages des titres de rente. . . . .	89,05
Don du docteur Nadaud. . . . .	35,00
Intérêts de la Caisse d'Epargne . . . . .	54,43
Plus-value des rentes . . . . .	30,25
TOTAL. . . . .	<u>10.647,13</u>

### DÉPENSES

Participation aux frais du banquet (invités, service, vins, menus, etc...) . . . . .	755,85
Fournitures de bureau et frais de correspondance du Secrétaire. . . . .	417,35
Compte Trillaud (Bulletin, circulaires, imprimés divers) .	2.648,00
Dons au Collège. . . . .	410,00
Dépenses diverses de la Commission théâtrale. . . . .	311,95
Couronnes mortuaires . . . . .	100,00
Frais d'encaissement et correspondance du Trésorier. . .	224,15
Cotisation à l'Union des Associations d'Anciens Elèves. . .	20,70
Frais de gestion des divers comptes, pourboires, etc... . .	27,10
TOTAL. . . . .	<u>4.915,10</u>

Recettes . . . . .	10.647,13
Dépenses . . . . .	4.915,10
Excédent de Recettes. . . . .	<u>5.732,03</u>

---

---

## AVIS

---

MM. les Membres de l'Association sont priés de vouloir bien faire parvenir au Trésorier: M. MAURICE FOUCAUD, 16 rue Mounet-Sully à Bergerac, leur cotisation pour l'année qui va du 1<sup>er</sup> octobre 1938 au 30 septembre 1939 (Membres titulaires: 15 fr.; Membres honoraires: 30 fr.)\*.

En utilisant dès maintenant le compte chèque postal Bordeaux n° 389-90, on évitera le recouvrement des quittances qui s'effectue en mai et dont les frais sont prélevés sur la cotisation, ce qui en diminue sensiblement le montant.

*Le moyen d'éviter une fois pour toutes ces fastidieuses formalités, est de s'inscrire comme membre à vie par le versement unique d'une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle.*

La Commission de Propagande demande instamment à tous les sociétaires d'aider au recrutement des nouveaux membres en déployant leur activité auprès de leurs anciens condisciples qui ne font pas encore partie de l'Association. Chaque Camarade peut et doit faire rentrer dans nos rangs un ami de jeunesse.

Il faut indiquer exactement au Secrétaire général ou au Trésorier les nom, prénoms, décorations, profession, titres, adresse et numéro de téléphone des nouveaux membres; enfin, on est instamment prié de signaler toutes erreurs, modifications, indications insuffisantes, omissions, changements d'adresses, nouvelles distinctions honorifiques, mutations, nominations, bref, tous renseignements de nature à rendre le Bulletin plus complet, plus exact et plus vivant.

Le Conseil d'administration prie les Camarades de bien vouloir faire connaître de quelle manière, à leur avis, pourrait

---

\* N. B. : L'article 7 du Règlement intérieur dispense les membres de l'Association du paiement de la cotisation pendant la durée du service militaire.

être fêté en 1939 le trentenaire de l'Association (kermesse, banquet-revue, théâtre, etc., etc...).

## DINERS MENSUELS EN 1939

### A PARIS

Tous les mois en principe à  
la **BRASSERIE DU PONT-NEUF**  
17, rue du Pont-Neuf (1<sup>er</sup> Arrond.)  
Téléphone Gutenberg 53.40

Pour tout renseignement s'adresser à

M. Pierre LALE, 10, place d'Anvers — PARIS (9<sup>e</sup>)



### A BERGERAC

Chaque premier MARDI à 20 heures :

Premier Semestre

**HOTEL DU CHÊNE VERT**  
39, Grand'Rue



Deuxième Semestre

**HOTEL DE LA DORDOGNE**  
22, rue Sainte-Catherine  
Téléphone 3.40

Le Secrétaire général serait très obligé aux membres de l'Amicale qui pourraient, dans l'intérêt du Bulletin, lui adresser *en communication* tous dessins, photographies, caricatures, discours, vers, etc., etc., datant du Collège.

————— ASSOCIATION AMICALE —————  
DES ANCIENS ELÈVES DU COLLÈGE DE BERGERAC  
————— *Président-Fondateur*: PAUL PETIT —————

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Président :*

M. le Docteur Pierre ROUSSEAU. — 22, boulevard Maine-de-Biran - Bergerac.

*Vice-Présidents :*

MM. Albert FABRE. — 7, rue du Professeur-Pozzi - Bergerac.

Edmond LIONNET. — 18, boulevard Victor-Hugo - Bergerac.

*Secrétaire Général :*

M. Robert COQ. — 88, rue Valette - Bergerac.

*Secrétaire Adjoint :*

M. Jack TAMARELLE. — 5, rue Candillac - Bergerac.

*Trésorier :*

M. Maurice FOUCAUD. — 16, rue Mounet-Sully - Bergerac.

*Administrateurs :*

MM. Roger COLLET. — Domaine de Monplaisir, près Bergerac.

Pierre EYRAUD. — 30, rue Valette - Bergerac.

Charles FOURNIER. — 142, rue de la République - Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Gabriel GENESTE. — 12, avenue du Président-Wilson - Bergerac.

Pierre DE MADAILLAN. — "Le Perrou", par Gardonne (Dordogne).

Roger MIRABEL. — 9, place du Marché-Couvert - Bergerac.

le Docteur Gaston SIMOUNET. — 15, boulevard Victor-Hugo - Bergerac.

---

---

**Commission de Propagande**

*Président*: M. le Docteur Pierre ROUSSEAU.

*Membres*: MM. COQ, DAGASSAN, FOUCAUD, FOURNIER (Charles), GRÉGOIRE, LIONNET (Pierre), MATIGNON (Jacques), ROUSSEAU (René), TAMARELLE (Jack), VERGNIOL.



## Assemblée Générale du 12 décembre 1937

---

Au Collège, dans la classe de 6<sup>e</sup>, à 10 h. 30.

### Présents :

MM. Aubry;

Barthe, Beney (Robert), Brassem (Camille);  
Cantellaue, Capoul, Condussier, Cook (Lionnel), Coq;  
Dejouas, Domenget de Malauger, Dreuil, Duhaldeborde;  
Fabre, Foucaud, Fournier (Charles);  
Gaillard, Géraud (Jean), Goulard, Guéry;  
Jeamment;  
Lavigne, Leydier, Lionnet (Edmond), Lusignan (Guy), Lonzi;  
Madaillan (Pierre de);  
Parcellier (Clément), Parcellier (René), Pazat, Peyrot, Pichot, Pinquet  
(Noël), Pucheu-Casdeban;  
Rousseau (Pierre);  
Saignette, Sarraute;  
Tamarelle (Jack), Texier;  
Veillet-Lavallée, Vergniol.

### Excusés :

MM. Aubert;

Barberon, Bost (Gaston), Bost (Jacques), Boudet;  
Caminade, Carmille, Chantal, Chèvre (Jean), Chèvre (Pierre), Conchou,  
Cook (Francis);  
Delluc, Dhumerelle;  
Eymerit, Eyraud (Pierre);  
Filhoulaud;  
Hertzog;  
Matignon (Jacques), Matter, Mirabel, Morize (Marcel);  
Nadaud, Nouvel (Ernest);  
Paris (Pierre-Elie), Paris (Georges), Paris (Henri), Penaud, Petit (Paul);  
Roig-Bouredeville, Rolland, Rooy;  
Tamarelle (Paul);  
Villadary.

Le docteur Pierre Rousseau préside.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 20 décembre 1936 a été publié dans le dixième bulletin. Inutile d'en donner lecture.

— On mentionne les membres décédés depuis l'an dernier :

MM. Millard, Rigal et Fourcaud.

— On constate que les sociétaires atteignent le chiffre de 281 — soit 31 de plus qu'en 1936. M. Cantellauve, vice-président, s'est inscrit comme membre à vie en rachetant ses cotisations conformément à l'art. 8 des Statuts. Tous les nouveaux membres sont admis; il y a lieu de remarquer qu'une dame, la première, ancienne élève du Collège de garçons, s'est inscrite comme membre titulaire. Qu'elle reçoive ici nos respectueux hommages de bienvenue.

— Le banquet compte quatre-vingt-un inscrits.

— Conformément à l'art. 10 des Statuts, il est procédé au renouvellement de quatre membres du Comité. Cette année, MM. Coq, Fabre, Geneste et Mirabel sont sortants. Ces quatre camarades voulant bien rester candidats, ils sont réélus à l'unanimité.

— La démission de Paul Petit provoque une vacance au sein du Comité; il est procédé au choix d'un nouveau membre en la personne de Jack Tamarelle, qui assurera les fonctions de Secrétaire adjoint.

— Le Président a régulièrement saisi le Comité dans les délais de rigueur d'un projet de modifications des Statuts ayant reçu après examen un avis favorable; il s'agit de remplacer la dénomination de *Comité* par celle de *Conseil d'Administration* et de voter le texte suivant :

« Le Conseil d'administration pourra demander, en Assemblée générale, la nomination d'une *Commission de Propagande* composée de onze membres, renouvelables et rééligibles chaque année. Cette Commission sera chargée du développement de l'Association sous toutes ses formes. » (Voir l'art. 12 des Statuts.)

Ces modifications sont adoptées.

— De ce fait, il faut renouveler l'ancien Comité de Propagande, qui devient Commission de Propagande. MM. Coq, Dagassan, Foucaud, Grégoire, Lionnet (Pierre), Maignon (Jacques), Rousseau (Pierre), Rousseau (René), Tamarelle (Jack), Veillet-Lavallée et Vergniol, voulant bien rester candidats pour 1937-1938, l'Assemblée générale renouvelle leur mandat pour un an (1).

— Comme l'an dernier, un budget de 1.000 francs est mis à la disposition de la Commission de Propagande.

— Le docteur Pierre Rousseau est désigné pour assister en qualité de délégué au XXIX<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Associations d'Anciens

---

(1) M. Veillet-Lavallée ayant par la suite donné sa démission, la Commission de Propagande a pourvu à son remplacement en la personne de Charles Fournier, qui a bien voulu accepter.

Elèves des Lycées et Collèges Français, qui se tiendra à Lyon du 3 au 7 juin 1938.

— Un appel est lancé aux camarades et aux amis de l'Association pour offrir, comme l'an dernier, des prix à titre individuel au Collège en 1938, à l'occasion de la lecture du Palmarès.

— Dans toute la limite des possibilités, la Commission de Propagande s'efforcera d'organiser un second gala de théâtre cet hiver (1).

— Le Bureau d'aide aux anciens élèves fonctionne avec succès, mais la discrétion empêche de donner des détails sur l'activité de cet organisme de la Commission de Propagande.

— Il est donné lecture d'une lettre de l'Union des Associations d'Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français qui demande, pour illustrer son 91<sup>e</sup> Bulletin, le cliché du dessin figurant sur la couverture du dixième Bulletin de Bergerac.

— Le Président signale qu'en 1939 il faudra fêter brillamment le trentenaire de l'Association, dont la fondation remonte au 29 novembre 1909.

— Sur la demande du Conseil d'administration, M. le Principal a bien voulu lever pour la journée du dimanche 12 décembre, toutes les punitions des élèves du Collège.

— Le Trésorier donne lecture de la situation financière telle qu'elle est imprimée à la page 17 du dixième Bulletin, avec un excédent de 4.623 fr. 40, non compris la réserve de 1.000 francs constituée par le bénéfice net de la représentation de *L'Aiglon*.

— Les dîners mensuels se tiendront, en 1938: pendant le premier semestre à l'Hôtel du Chêne Vert (39, Grand'Rue) et pendant le deuxième semestre à l'Hôtel de la Dordogne (22, rue Sainte-Catherine).

— Aubry propose aux membres présents à l'Assemblée générale d'aller se recueillir devant les plaques de marbre où sont gravés les noms des Anciens Elèves morts pour la France.

Cette initiative est chaleureusement applaudie. Il est décidé avant de lever la séance que cette cérémonie aura lieu chaque année.



## AUX MORTS !

Les Anciens Elèves saluent d'une minute de silence le souvenir des Morts du Collège. L'hommage qui leur est rendu sera pour leurs

---

(1) Voir la note de la page 23.

familles un précieux et émouvant témoignage de sympathie. Qu'elles y trouvent un nouveau sujet de fierté et l'assurance que chez nous, le souvenir du sacrifice des Camarades disparus de 1914 à 1918 leur survit à jamais.



## TOTEM

*Au fond du petit coin natal,  
Le Collège municipal,  
Avec toujours la même cloche...*

*Quel que soit celui qui la sonne,  
Les mêmes heures monotones  
S'accrochent à ses mêmes sons...*

*Elle dit les choses sacrées,  
La classe nue et délabrée  
Le geste du vieux professeur...*

C.-Francis CAILLARD.

Avant de quitter le Collège, après l'Assemblée générale, René Déjouas et Charles Fournier n'ont pu résister au plaisir et à la tentation de tirer la chaîne de la cloche, dans la cour d'honneur.

Si dans la vie chacun à son "totem", pour un Ancien Elève, le vrai totem est de bronze, et c'est la cloche du Collège. Le rappel des souvenirs, chacun le sonne à sa manière: chez un membre de l'A., rien n'évoque mieux le passé que cette cloche. On ne peut l'entendre tinter sans remuer une date, un souvenir triste ou gai. Elle vibre toujours délicatement dans un coin du cœur, et c'est aussitôt — magie du souvenir — la vie de Collège qui résonne tout entière dans une ambiance de jeunesse. Il y a tout: les murs, l'odeur, les classes sombres, et jusqu'aux courants d'air des couloirs où nous entendons encore le bruit de nos talons d'écoliers.

Mais où sont nos vieux maîtres...?





## Assemblée Générale extraordinaire du 29 octobre 1938

---

Au Collège, dans la classe de 6<sup>e</sup>, à 16 h. 30.

Présents :

MM. Alard;  
Brassem (Camille);  
Condussier, Cook (Lionnel), Coq;  
Déjous, Delpérier, Denoux, Domenget de Malauger;  
Eyraud (Pierre);  
Fabre, Foucaud, Fournier (Charles);  
Laforêt, Lionnet (Edmond), Lionnet (Pierre);  
Madaillan (Pierre de);  
Parcellier (René), Pucheu;  
Rousseau (Pierre);  
Tamarelle (Paul).

S'étaient fait représenter par des mandataires munis de  
pouvoir réguliers :

MM. Aubry, Audit, Augereau;  
Barat, Barjou, Bayssellance, Bellis, Bénazet, Benedicty, Beney (Marcel),  
Beney (Robert), Bénézech, Blachon, Blanc, Blondel, Bos (André), Bos  
(Jean), Bost (Gaston), Bost (Jacques), Boudet, Boutitie (Jean), Boyer,  
Brassem (Robert), Brisseau, Bureau;  
Cambelet, Caminade, Cantellauve (Albert), Cantellauve (Pierre de), Car-  
mille, Chapelle (de la), Charpentier, Charriaud, Charruaud, Charrier,  
Chevalier (Alexis), Chèvre (Jean), Clament, Conchou, Cook (Francis);  
Dagassan, Delluc, Denuel, Dhumerelle;  
Eyraud (Jean), Eyraud (Roger), Eyrolles (Charles), Eyrolles (Maurice);  
Favereau (Robert), Filhoulaud, Forestier, Fourcade, Fourgassié, Franc  
(Max), Franc (Robert);  
Garrigue, Géraud (Jean), Géraud (Raoul), Giraudel-Destord, Godard,  
Goulard, Gouzou, Guy, Guyot;  
Héliès, Hertzog, Huraut;  
Jeamment, Joly (Maxime), Joly (Paul), Jouanel;  
Lacroix, Lafon, Lale (René), Laplace, Lasfargue, Latour (de), Lefebvre,  
Lerasle, Lescure (Henri), Leydier, Longy, Lonzi, Lusignan (Guy);  
Madaillan (Gilbert de), Madaillan (Jean de), Madaillan (Louis de), Mar-  
quay, Marty, Mathieu, Matignon (Jacques), Matignon (Jean-Louis),  
Mirabel;  
Nadaud, Nouvel (Ernest), Nouvel (Jacques);

Pampouille, Parcellier (Clément), Parier, Pauliac (Jean-Louis), Pazat, Penaud, Petit (Paul), Pichot, Pimouguet, Pouget; Redon, Roujean, Rousseau (Michel), Rousseau (René); Saignette, Sarzac (Emile), Sarzac (René), Simounet (Gaston), Simounet (Ludovic); Tamarelle (Jack); Veillet-Lavallée, Venencie (Pierre), Ventenat, Vernède, Victorieux, Villadary.

Le docteur Pierre Rousseau préside. Il regrette de n'avoir pu, malgré tous ses efforts, faire reprendre à M. A. Cantellaue sa démission de Vice-Président.

— Sont élus membres du Conseil d'administration: MM. Charles Fournier et le docteur Gaston Simounet, qui obtiennent l'un et l'autre 141 voix.

Sont élus Vice-Présidents: MM. Albert Fabre et Edmond Lionnet, avec 142 voix chacun.

— A l'unanimité de 143 voix, l'Assemblée décide de constituer le dossier et de remplir les formalités nécessaires pour la reconnaissance d'utilité publique de l'Association.

— Le Président, le Trésorier et le Secrétaire général sont désignés pour signer la demande qui sera adressée au Ministre de l'Intérieur.

— Sur les conseils de MM. Parcellier (René) et Tamarelle (Paul), qui ont déjà étudié la question, on adopte littéralement le texte des Statuts-type qui a été communiqué par la Préfecture de la Dordogne afin de se conformer aux prescriptions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du premier décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique.

Toutes les dispositions non abrogées des anciens Statuts et qui ne trouvent pas leur place dans le nouveau texte sont reprises sous la forme d'un Règlement intérieur.

— Les conférences de documentation professionnelle et l'encouragement des sports au Collège sont ajoutés aux moyens d'action statutaires de l'Amicale.

— Dans l'intérêt de l'Association, et pour faciliter l'examen de la demande en reconnaissance d'utilité publique, l'Assemblée générale délègue au Président et au Secrétaire général le droit de consentir les modifications aux Statuts qui pourraient être demandées par l'Administration ou par le Conseil d'Etat.

— Au cas où l'Association n'obtiendrait pas la reconnaissance

d'utilité publique qu'elle sollicite, les anciens Statuts reviendraient automatiquement en vigueur.

— L'Assemblée générale envisage la possibilité de recevoir à Bergerac, dans un avenir prochain, le Congrès de l'Union des Associations d'Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français.

## Réunions du Conseil d'Administration

---

Le samedi 4 décembre 1937, à 17 heures,  
à la Clinique Bellegarde (25, rue Saint-Esprit).

*Présents*: MM. Cantellauve, Collet, Coq, Eyraud, Fabre, Foucaud, Geneste, Lionnet, de Madaillan, Rousseau.

*Excusé*: M. Rolland.

— Seuls les cas d'indignité peuvent empêcher le Conseil d'administration d'agréer l'inscription d'un nouveau membre, ancien élève, régulièrement inscrit par le Secrétaire et le Trésorier et présenté par deux camarades faisant déjà partie de l'Association.

— Après un sérieux examen de la question, il est décidé de ne pas fixer un âge minimum pour l'admission en qualité de membre titulaire.

— A l'avenir, les prix offerts à titre individuel par les anciens élèves ou les amis de l'Association seront recueillis et centralisés par le Secrétaire général; le Président les remettra lui-même à M. le Principal. Si ces prix qui viendront s'ajouter à ceux des fondations sont insuffisants, le Président désignera une Commission de trois membres pour l'achat des livres supplémentaires. Cette Commission demandera d'abord à M. le Principal de lui indiquer le nombre et la nature des volumes nécessaires et le choix sera effectué en plein accord avec ce dernier. Pour 1938, il est voté à ce sujet un crédit de 350 francs.

— Le Trésorier remettra à M. le Principal, qui en a fait la demande, une somme de 150 francs montant de la participation de l'Association à l'achat de disques de phonographe pour l'organisation des loisirs dirigés.

— Il sera proposé à l'Assemblée générale de maintenir à treize membres l'effectif du Conseil d'administration et d'élire Jack Tamarille aux fonctions de Secrétaire adjoint.

— MM. Cantellauve et Lionnet iront demander à M. le Principal

la levée des punitions pour la journée du 12 décembre et la reprise au Palmarès du rappel des prix d'honneur interrompu depuis 1926.



Le samedi 5 mars 1938, à 17 h. 30,

à la Clinique Bellegarde (25, rue Saint-Esprit).

*Présents*: MM. Coq, Fabre, Foucaud, Geneste, Lionnet, Rousseau.

— M. l'abbé Afflet, curé doyen de Terrasson, ancien Aumônier du Collège, est agréé en qualité de membre honoraire.

— M. le docteur Pierre Rousseau fait accepter le principe d'un gala de théâtre pour le jeudi 24 mars, à 21 heures, au Cinéma Cyrano, avec *Le Train pour Venise*, comédie en 3 actes de MM. Louis Verneuil et Georges Berr. Cette pièce toute nouvelle, dont l'*Illustration théâtrale* a publié le texte le 26 février 1938, doit tenir l'affiche au Théâtre des Nouveautés à Paris jusqu'au 20 mars courant, pour reparaitre à Bergerac quatre jours après. La troupe doit se déplacer au complet, avec ses vedettes et ses créateurs: M<sup>me</sup> Huguette Dufflos, M. Louis Verneuil, l'auteur; M. Pauley, M. Armontel et M. Roger Vieuille (1).



Le samedi 8 octobre 1938, à 17 h. 30,

à la Clinique Bellegarde (25, rue Saint-Esprit).

*Présents*: MM. Coq, Fabre, Foucaud, Geneste, Lionnet, Rousseau.

*Excusés*: MM. de Madaillan et Tamarelle.

— Le Président fait approuver la constitution du dossier d'une demande pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique de l'Association à l'occasion de son trentenaire. Il est nécessaire pour cela de modifier les Statuts. Dans ce but, les membres de l'Amicale seront réunis en Assemblée générale extraordinaire au Collège, le samedi 29 octobre 1938, à 16 h. 30.

— A l'occasion de cette réunion, il sera également procédé, en raison du décès de M. J. Rolland et de la démission de M. A. Cantel-

---

(1) Devant l'empêchement de M. Pauley, déjà malade et qui devait mourir quelque temps après, la Commission de Propagande n'a pas voulu donner un spectacle qui, bien que d'une qualité exceptionnelle, aurait été inférieur à celui qu'elle avait annoncé. Le deuxième gala de théâtre n'a donc pas eu lieu en 1938, mais ce n'est que partie remise, espérons-le, et une représentation sera organisée en 1939.

louve, à l'élection de deux membres du Conseil d'administration et au choix de deux Vice-Présidents.

M. Cantellauve emporte les regrets de tous, et le Président le remercie de la collaboration et du dévouement qu'il a prodigués à l'Association pendant trente ans.

— Le docteur Pierre Rousseau rend compte de sa participation au Congrès de Lyon en qualité de délégué. Il fait connaître qu'au cours de ce Congrès il a eu l'occasion d'offrir au Docteur Chicandard, Secrétaire général de l'Union des A., la présidence du banquet du 11 décembre 1938. A la demande de ce dernier, les Présidents des Associations voisines seront également invités.

— La présidence du banquet du trentenaire de l'Association, qui aura lieu en 1939, sera offerte au camarade Carmille, Contrôleur général de l'Armée.

— Le XXX<sup>e</sup> Congrès de l'Union des A. se tiendra cette année au moment des fêtes de la Pentecôte, à Blois. Il importe que l'Association y soit représentée.

— Les membres du Conseil d'administration sont mis au courant des raisons qui ont empêché au dernier moment la représentation du *Train pour Venise* (1). On formule l'espoir de pouvoir organiser un second gala de théâtre en 1939.

— Le banquet du 11 décembre 1938 sera servi à midi, à l'Hôtel de Bordeaux (41, place Gambetta, à Bergerac). Le prix en sera de 35 francs (service compris). MM. Collet, Fabre et Mirabel sont désignés pour faire partie de la Commission de ce banquet.

— Le même jour, l'Assemblée générale se réunira à 10 heures, dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville de Bergerac.

En sortant de l'Assemblée générale, les Anciens Elèves se retrouveront au Collège à 11 h. 45 pour se recueillir devant la plaque de marbre des Camarades morts pour la France.

— Il est décidé de ne pas proposer à l'Assemblée générale l'augmentation des cotisations.

— Le Docteur Serret est admis en qualité de membre honoraire.

— Le Bulletin sera tiré à 400 exemplaires. Le papier de sa couverture est gracieusement offert à l'Association par la Société anonyme des Papeteries Bernard-Dumas à Creysse.

---

(1) Voir la note de la page 23.



## Banquet du 12 décembre 1937

sous la présidence de M. le docteur Pierre ROUSSEAU

---

A midi, Hôtel de Londres (51, rue Neuve-d'Argenson). Grande table, grande chère. Il faut féliciter M. Chatagnié, traiteur, pour s'être distingué ce jour-là dans le neuvième art, celui de la gastronomie. Selon la formule de Brillat-Savarin, la Commission du banquet était « chargée du bonheur des convives pendant le temps passé à table ». Elle a pleinement réussi; et, comme le succès d'un repas n'est pas uniquement dû aux mets qui le composent, elle a su choisir les vins. La qualité de ceux-ci fait évoquer les vers qui se chantaient sur les flonflons d'Offenbach :

*Ce que je ne m'explique guère  
C'est pourquoi l'on boit à Paris  
Le mauvais vin dans les grands verres  
Et le bon vin dans les petits !*

### Quatre-vingt-un convives sont présents :

MM. Alard, Aubry, Audit;

Barthe, Bellugue, Beney (Robert), Beissac (Principal du Collège), abbé Blanc, Borderie (sous-préfet), Bourzac, Brassem (Camille), Brisseau;

Capoul, Cantellauve, Chassagne (André), Chatagné (surveillant général), Collet, Condussier, Cook (Lionnel), Coq, Cousteille;

Dagassan, Davidou, Déjouas, Delaporte (élève de mathématiques), Dive, Domenget de Malauger, Dreuil, Duhaldeborde, Dupuy (élève de philosophie), Dussert;

Fabre, Favereau (Georges), Favereau (Robert), Foucaud, Fournier (Charles); Gaillard, Galand (professeur honoraire), Géraud (Jean), Géraud (Raoul), Goulard, Guéry;

Jeamment, Jubin;

Lafon (Pierre), Laplace, Lavigne, Lerasle, Lescure (Henri), Leydier, Lionnet (Edmond), Longy, Lonzi, Lusignan (Guy);

Madailan (Pierre de), Marquay (Pierre), Mathieu, Moulinier (maire de Bergerac);

Parcellier (Clément), Parcellier (René), Pazat, Petit (Paul), Peyrot, Pichot, Pinquet (Émile), Pinquet (Noël), Pucheu-Casadeban;

Riu, Rougier, Roujean, Rousseau (Pierre), Rousseau (René), Rousseau (Michel);

Saignette, Sarraute, Simounet (Gaston);

Tamarelle (Jack), Texier;

Veillet-Lavallée, Vergniol, Vincenot.

Excusés :

MM. Aubert;

Barberon, Bost (Gaston), Bost (Jacques), Boudet;

Caminade, Carmille, Chantal, Chèvre (Jean), Chèvre (Pierre), Conchou, Cook (Francis);

Delluc, Dhumerelle;

Eymerit, Eyraud (Pierre);

Filhoulaud;

Hertzog;

Marquay (Albert), Matignon (Jacques), Matter, Mirabel, Morize (Marcel);

Nadaud, Nouvel (Ernest);

Paris (Pierre-Elie), Paris (Georges), Paris (Henri), Penaud;

Rocher, Roig-Bourdeville, Rolland, Rooy;

Tamarelle (Paul);

Villadary.

· MENU ·



HORS-D'ŒUVRE VARIÉS

LES FILETS DE COLIN DIEPPOISE

Graves Dry

UN CIVET DE LIÈVRE DE CHEZ NOUS

Château Petit-Village, 1<sup>er</sup> cru Pommerol 1929

FONDS D'ARTICHAUTS CLAMART

LES DINDONNEAUX ROTIS ET TRUFFÉS

Monthélie, 1<sup>er</sup> cru Bourgogne 1926

SALADE CŒURS D'ENDIVES

GLACE PRALINÉE

CORBEILLES DE FRUITS - GATEAUX

Monbazillac des Camarades

Champagne du Président

CAFÉ - COGNAC

Le jour du banquet annuel, tous les Anciens Elèves retrouvent l'atmosphère du temps où ils mangeaient au réfectoire et presque l'âge qu'ils avaient alors. Il manque évidemment, entre autres choses, les garçons de salle aux tabliers bleus à bavette servant la soupe et passant le pain à bout de four-

chette. Mais les potaches que nous sommes redevenus semblent en récréation. On s'interpelle familièrement de table en table, et nous voilà reportés dans le passé...

L'ordre traditionnel est suivi :

On excuse les absents; on remercie M. le Principal de l'amnistie générale accordée aujourd'hui à tous les consignés; puis les vins offerts par l'Association et par son président servent de prologue aux libations spirituelles, car le silence s'est fait pour entendre les discours. Les textes en sont reproduits plus loin, à l'exception de celui de M. Moulinier, maire de la ville de Bergerac, qui, dans une aimable improvisation, a remercié l'Association toujours prospère de l'intérêt constant qu'elle porte au Collège municipal; il a levé sa coupe au succès des jeunes élèves et à la santé de tous.

Après les speechs, c'est une joie d'entendre les chanteurs favoris : Bellugue, Dagassan, Goulard, Longy, et les diseurs aux épices-maison: Aubry, Lionnel Cook, Pierre Lafon et Gaston Simounet.

C'est enfin l'heure du café, des liqueurs et des cigares, des causeries intimes et des souvenirs savoureux de l'époque où chacun des convives était collégien. D'aucuns prétendent que c'est le seul loisir de l'année qui vaille d'être vécu...



Un chroniqueur habituel de nos agapes écrit, dans le *Journal de Bergerac* du 18 décembre 1937, qu'il a écouté avec émotion les remerciements de l'élève Pierre Dupuy, de la classe de philosophie. C'est parce qu'il y a vingt-huit ans, à la même table et de la même place, lui-même, également élève de la classe de philosophie, a porté le même toast au Président de l'Amicale réunie en un premier banquet.

Voilà comment s'explique le succès de nos réunions d'Anciens Elèves. Tous, en effet, dans le proche ou dans le lointain, nous avons entre nous quelque ressemblance, et cette ressemblance est due à notre commune origine, à la nourriture intellectuelle commune reçue dans cet « alumnat » qu'est le Collège. Là, en effet, notre esprit a été formé au même moule, sur le même modèle, mais pourtant sans uniformité; aussi,

tout en nous ressemblant tous, chacun de nous conserve-t-il cependant sa marque individuelle due au libre développement de sa personnalité à travers la vie.

Enfin, si nous aimons à nous retrouver sur les jeunes visages des élèves actuels, c'est aussi parce qu'ils portent le sceau des traditions que nous avaient transmises nos propres anciens. Traditions de principes sûrs et de franchises ardentes. De là cette amitié qui nous maintient si proches les uns des autres, si unis à travers nos dissemblances, si prompts à nous comprendre et à nous apprécier, si heureux de nous retrouver autour de ces « pots » que nous levons en l'honneur de tout ce que nous aimons et de tout ce que nous servons avec une égale ardeur.

---



## Discours de M. le Docteur Pierre ROUSSEAU

### Président

---

MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET,  
MONSIEUR LE MAIRE,  
MESSIEURS,  
MES CHERS CAMARADES,

Pourquoi faut-il que j'aie ce soir, à l'issue de ce joyeux banquet, le devoir de parcourir avec vous un sentier bordé de cyprès, à l'exemple de notre grand Montaigne dans ses jours de tristesse et de deuil. Notre Secrétaire général, M. Petit, qui — avec quel talent! — écrivit pendant vingt-sept ans les fastes de notre Association, a décidé, malgré nos pressants appels, de résilier ses fonctions. Et ce fut pour votre Conseil d'administration une peine sincère; autour des départs, même les plus légitimes, il flotte toujours cette mélancolie qui s'attache à ce qui fut et jamais plus ne sera, aux feuilles mortes qui tombent à l'automne, au Passé que nous ne pouvons plus garder vivant...

Mais aujourd'hui, chers Camarades, nous ne voulons pas fouler plus longtemps des champs fleuris d'asphodèles, — voici les roses du renouveau. Le Secrétaire général n'est plus, vive le Président-fondateur! Son nom restera inséparable des Bulletins où étincela son esprit, et où nous lirons encore de ces pages lumineuses où s'affirme sa personnalité. Au nom de tous ici, je remercie M. Paul Petit d'avoir accepté la place d'honneur qui doit être la sienne et où nous sommes heureux de le retrouver ce soir.

Mes chers camarades, votre société n'a pas cette année vécu au ralenti : elle a eu la joie de réaliser pour une large part le programme que vous lui avez tracé. Chaque fois qu'elle a cru pouvoir offrir une aide opportune, elle a apporté à M. le Principal sa collaboration. Les jeunes sportifs du Collège savent qu'en plein accord avec leurs maîtres,

l'Association sait répondre à leurs appels. Les lumières de notre premier gala théâtral se sont à peine éteintes, que déjà notre Commission des Fêtes cherche à réaliser un second spectacle digne de vous, auquel vous accorderez bientôt, je l'espère, d'enthousiastes applaudissements. De nombreux anciens élèves ont offert des prix au Collège dans un sentiment de généreuse émulation, et chaque jour nous sont annoncés de nouveaux dons qui s'ajouteront aux prix officiels de notre Association. Les jeunes ont ainsi la certitude que leurs aînés ne les oublient pas.

Mais les Anciens ont fait mieux encore : après la récompense de leurs succès, ils ont voulu apporter à leurs camarades le secours de leur expérience, à l'heure pleine d'angoisse où, parvenus à la croisée des chemins, ils doivent choisir leur route. Les diplômes, le baccalauréat ne sont pas une assurance, une garantie absolue de succès dans la lutte pour la vie. Nous nous devons de tendre à nos jeunes gens une main qui les guidera, qui leur montrera les avantages, les difficultés des professions qu'ils désirent embrasser. Sous la présidence de M. le Principal, nous avons commencé et nous continuerons un cycle bientôt important de causeries pour les élèves des classes supérieures. C'est bien là un mécanisme d'orientation professionnelle qui vient à son heure et doit porter ses fruits.

L'orientation professionnelle... combien, depuis quelques mois, ces mots ont suscité dans les milieux universitaires d'émotions et de controverses ! Vous savez, mes chers Camarades, qu'il a été décidé de créer — je dois dire qu'il ne s'agit encore que d'un essai — des classes dites d'orientation, réunissant tous les enfants au sortir du cycle primaire élémentaire. Des maîtres « orientateurs » spécialisés, s'aidant de tests physiques et psychiques empruntés aux lois biologiques et aux statistiques officielles, auront la mission dans les classes d'observer leurs élèves, de choisir d'après leurs aptitudes le mode de formation classique, moderne ou technique convenant à chacun d'eux, et de les conseiller à leurs familles. A quelles difficultés, chers Camarades, se heurteront les professeurs — même spécialistes — à qui incombera une telle tâche ! La matière, un cerveau d'enfant, sur laquelle se porteront leurs recherches, est si fragile, si variable en ses réactions, si difficile à manier, si difficile à blesser dans sa délicatesse, qu'il semble inutile de vouloir ainsi aboutir à des directives absolues. Les enfants ne sont pas des automates que meuvent des ondes captées par la science, que régissent des réactions chimiques ou des lois biologiques inéluctables. Les statis-

tiques les mieux établies subissent une rupture, dès qu'entre en jeu ce petit rien, cette étincelle intérieure qui est la vie elle-même, cette flamme que le moindre souffle fait vaciller, que telle impression mystérieuse éteint ou rallume, au gré, semble-t-il, de je ne sais quel caprice.

— *La nature est plus complexe, Horatio* — s'écrie Hamlet — *que toute votre philosophie.*

Quel est celui qui se flatterait, chez des enfants de treize ans, à l'éveil de la puberté, de projeter, hors de l'Inconscient, l'hôte inconnu qui déchirera le voile? — et nul ne peut prévoir à quelle période de l'enfance ou de l'adolescence le voile sera déchiré.

Quel est le maître qui voudra discerner parmi ses élèves celui qui s'offrira aux baisers parfois cruels des Muses, celui qui s'abstraira dans les mathématiques ou la philosophie, celui qui inventera de ces ingénieux mécanismes, orgueil de notre humanité?

Qui pourrait enfin affirmer que, dirigé sur une autre route, tel génie ne serait pas resté enseveli comme une chrysalide dans sa prison?

Mais ne croyez pas, chers Camarades, que je veuille faire ici une critique formelle de projets qui ont peut-être leur raison d'être à notre époque, et abandonner à la seule sélection naturelle le soin d'écarter les faibles et d'élever triomphalement les forts. Je veux seulement demander à notre vieille Université de ne franchir les étapes qu'avec sa sagesse et sa prudence traditionnelle et de pencher sur nos enfants son cœur de mère attentive et bienveillante.

A un moment de la civilisation, où certaines races veulent cristalliser dans des types humains soigneusement fixés, un idéal puisé aux sources de leur histoire, de leur tradition, de leurs conceptions morales, nous n'avons pas assez de forces vives pour laisser perdre un seul élément de supériorité. Nous donnerons à nos enfants une culture où le souci de développer l'harmonie de leur corps, leur résistance physique et sportive, s'alliera légitimement à la volonté de leur garder une âme latine et française.

— *Par Hercule!* — dit Socrate, troublé par la grâce d'un bel éphèbe — *comment résister à un pareil homme, s'il possède encore une seule petite chose ?*

— *Laquelle donc ?* demande Critias.

— *Je veux dire s'il a aussi la beauté de l'âme !*

Beauté du corps. Beauté de l'âme. Nous faisons confiance à l'Université pour réaliser ce magnifique programme.

Mais voilà bien, Messieurs et chers Camarades, de graves penses, alors que rit dans nos verres le vin de chez nous.

Levons nos coupes à nos hôtes : à Monsieur le Sous-Préfet, qui a plaisir à nous honorer chaque année de sa présence ;

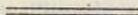
A Monsieur le Maire, tuteur de notre Collège, dont il veut comme nous la prospérité ;

A Monsieur le Principal, qui dirige notre établissement avec autorité et qui peut être fier de ses remarquables succès.

Mon cher Président-Fondateur, notre dualité présidentielle ne saurait que se seconder qu'en une simple unité. Je bois à votre santé qui m'est si chère.

Je lève mon verre en l'honneur de la Commission de Propagande qui contribue au développement de notre Société ; aux efforts de M. Foucaud, notre sympathique Trésorier. Je bois à notre nouveau Secrétaire général, M. Coq, qui, comme don de joyeux avènement, nous a présenté un magnifique Bulletin.

Je bois à nos jeunes camarades, représentés ici, à leurs succès, au Surveillant général, aux Professeurs du Collège, à vous tous mes chers amis, à vos familles, à notre France immortelle !



## Discours de M. BORDERIE

Sous-Préfet

---

MESSIEURS,

L'an dernier, vous avez bien voulu excuser mon absence à votre déjeuner et vous avez poussé l'amitié jusqu'à boire à ma santé. Elle était, en effet, à ce moment-là, très chancelante, et vos souhaits m'ont été des plus utiles. C'est grâce à eux que j'ai pu, complètement guéri, m'asseoir aujourd'hui au milieu de vous et apprécier la qualité d'une table copieusement servie.

J'ai donc à vous remercier à la fois pour votre geste amical de l'année passée et pour l'excellent déjeuner que je viens de faire en votre compagnie.

L'agréable euphorie qui se répand en nous après ce repas digne de Lucullus, arrosé, et avec quelle abondance! par toute la gamme des vins généreux de notre doux pays, nous fait aux uns et aux autres, oublier pour quelques instants les soucis et les tracas de nos occupations quotidiennes, et je pense qu'il faudrait avoir le cœur chargé de desseins bien noirs pour résister à une ambiance aussi réconfortante et s'abandonner à la tristesse.

C'est pourquoi je voudrais, en cette heure de béatitude digestive, célébrer la joie de vivre que l'on éprouve vraiment au contact des Anciens Elèves du Collège de Bergerac.

Ce climat de bonne humeur, vous le créez par la douce quiétude que donne une vie sereine installée au milieu de solides amitiés, cette joie de vivre vous la communiquez à toute la cité, tant par l'activité intelligente que vous employez individuellement, et chacun dans la sphère de vos travaux quotidiens, que par les réalisations à la fois utiles et agréables de votre Association.

Après avoir doté le Collège d'un garage de bicyclettes, vous avez,

de vos deniers, remis en honneur une distribution des prix qui, sans avoir la solennité et le faste des cérémonies traditionnelles que nous avons connus, apporte cependant un réconfort moral aux bons élèves et une salubre émulation pour les moins bons.

Et, poursuivant sans relâche la tâche que vous vous êtes donnée, vous avez, avant la mise en application officielle de la nouvelle législation, créé des conférences d'orientation professionnelle.

Vos causeries vont permettre aux jeunes de choisir une carrière en connaissant par avance ses avantages, ses inconvénients, ses difficultés, mais elles leur administrent aussi et une fois de plus la preuve que leurs aînés ne les abandonnent pas, qu'ils veillent sur eux comme le feraient de grands frères, et qu'ils s'efforcent d'écarter de leur route les ronces qui assaillent les voyageurs inexpérimentés.

Nos jeunes camarades, prenant ainsi contact plus étroit avec leurs aînés, ressentent dans l'affectueuse protection dont vous les entourez, un sentiment de sécurité et une sorte de quiétude morale qui sauront égayer les heures parfois moroses d'une jeunesse studieuse.

Mais vous ne limitez pas votre action bienfaisante à l'amélioration du sort des élèves du Collège, et en prenant la résolution d'organiser des représentations théâtrales, vous avez voulu concourir à apporter à vos concitoyens un peu de cette joie de vivre qui se dégage de toutes vos manifestations.

L'*Aiglon*, que j'ai eu la grande joie d'entendre dans la loge de votre Président, a été un succès encourageant; les comptes rendus élogieux donnés unanimement par la presse locale et régionale témoignent que pour un coup d'essai vous avez fait un coup de maître. Vous pouvez être fiers du résultat, et il m'est agréable, en constatant une fois de plus que l'Association des Anciens Elèves du Collège de Bergerac est capable de mener à bien même les choses les plus difficiles, de joindre mes félicitations à celles qui vous ont déjà été décernées.

Ainsi, vous savez vous rendre utiles dans tous les domaines, rien de ce qui est humain ne vous est étranger; au Collège, hors du Collège, vous savez faire rayonner l'esprit de camaraderie, d'entraide, d'entrain et de bonne humeur qui nous facilite l'existence dont l'uniformité deviendrait vite monotone et triste.

En vous apprenant à apprécier toutes les joies saines d'une vie laborieuse, mise au service d'un idéal de bonté et de dévouement, l'*Alma Mater* vous a donné la joie de vivre, et comme vous avez su profiter de son enseignement, vous avez à cœur de répandre autour

de vous cette bonne humeur et cet entrain qui caractérisent si bien l'esprit français.

En levant mon verre à votre Association, à vos santés, à celles de vos familles, je veux en ce jour de liesse, boire à « la joie de vivre », à l'entrain et à la gaieté des Anciens Elèves du Collège de Bergerac.

---

---

## Discours de M. BEISSAC

### Principal du Collège

---

MESSIEURS,

Les rites qui, pour une Association d'Anciens Elèves, s'apparentent à ceux de la rentrée des classes, se déroulent aujourd'hui en la forme accoutumée.

L'Assemblée générale a regroupé, dans les murs du Collège, les camarades tout heureux de se revoir comme après de grandes vacances. Du maître de bouche vous venez, dégustant des mets choisis, d'apprécier la compétence. Chants et joyeux propos succéderont bientôt aux allocutions.

Les heures ainsi écoulées constituent une agréable journée; elles sont, pour employer le terme à la mode, des heures de détente : des loisirs. Les loisirs !!!

Que les conceptions pédagogiques ont évolué depuis l'époque où, non sans fierté de latiniste en devenir, l'écolier expliquait le *Fruor otio* du bon Lhomond et commentait le *Deus nobis hæc otia fecit* des Bucoliques.

Les loisirs scolaires alors n'existaient point, ou plutôt ils étaient d'un autre aloi. Ni offerts, encore moins dirigés, du tempérament de chacun dépendaient leur objet et leur caractère.

Instants habilement dérobés à la vigilance austère du maître, de ce fait ils avaient, ces loisirs, un charme puissant. Quels avantages n'offraient-ils point à l'autodidaxie. L'esprit d'observation en tirait grand profit; des goûts s'éveillaient, des aptitudes particulières se révélaient et s'affermisssaient aussi ces qualités viriles, le sang-froid, la prudence, l'audace.

L'unique contribution étrangère et bien involontairement propice à ces initiatives était le bon pupitre, ce cher vieux casier à tabatière. Table de travail sur laquelle courait la plume et opérait le canif, il protégeait contre les soupçonneux regards du surveillant, et dans ses flancs s'abritaient, au dire de l'usager, d'incalculables trésors. Sa mise

à la retraite eut une répercussion certaine dans la vie scolaire. Qui peut prétendre qu'elle n'assombrit point l'existence du pensionnaire? Sans lui, comment poursuivre des expériences d'horticulture? Comment familiariser les bestioles capturées en promenade avec la vie bénédictine? Comment accomplir sans péril les attrayants voyages que procurait l'album de timbres-poste?

Ces diversions salutaires à l'ilotisme de ses nourrissons, l'*Alma Parens* ne les prisait guère. Elle déniait à ces exercices hors programmes, toute valeur éducative, mais ils lui servaient de critère sûr pour dresser l'*index* des mauvais disciples.

La curiosité libre de contrainte, les dispositions naturelles de l'enfant, son appétit des connaissances concrètes étaient frappées d'interdit. Ces agents si précieux pour le développement des facultés intellectuelles ne trouvaient place dans le sein universitaire. Tels ces enfants vigoureux dont la barre de bâtardise entachait la carrière, ils étaient tenus à opprobre. Les co-associés à l'enseignement magistral eût été un scandale.

Depuis une trentaine d'années, cette réprobation, à chaque lustre, perdait de son intransigeance; la pédagogie traditionaliste, quelque peu atteinte d'ankylose, n'avait plus la force de pourchas. Elle en tolère d'abord la pratique discrète; admettant leur efficacité, elle concède ensuite une participation plus large. Enfin, en ces derniers temps, elle entérine leur légitimation.

Que la transsubstantiation d'une après-midi de cours en une demi-journée de loisirs suscite commentaires variés et réflexes divers, c'est normal.

Des deux mains, le jeune élève applaudit à cette innovation; il pousse un « chic! » aux loisirs. Deux heures de classe en moins, c'est une affaire! une riche affaire !!!

Bien des parents jugent dangereuse pour la qualité des études et la préparation des examens, la disparition de séances d'enseignement magistral. On impose à la culture secondaire un véritable hara-kiri.

Chez le professeur obligé de compter avec la profusion des programmes et les succès attendus en fin de scolarité, grandit l'inquiétude, tant la tâche se complique et devient plus difficile à remplir.

Aux préoccupations des familles et des maîtres, s'ajoute le légitime souci, commun à tous les lettrés, de sauvegarder la culture désintéressée. En raison de l'importance de l'enjeu, de la nouveauté des procédés, l'anxiété est justifiable assurément. Toutefois, déclarer *ex abrupto* et

*ab irato* que cette réforme consomme la ruine de l'Enseignement secondaire et sonne le glas de l'humanisme est présomption pure. La notion de « Loisirs » n'implique pas la disparition dans les études de l'effort personnel. Ce serait compromettre dès le début l'essai en cours, que d'énervier ainsi l'enseignement. Une facilité trop grande ferait perdre à l'enfant le goût du travail dont une des sources réside dans le plaisir de la difficulté vaincue. Sur le chemin du savoir, il faut qu'à la jeunesse reste des pentes à gravir, des pentes accessibles par ses propres moyens.

Avec une technique appropriée, à la lumière des résultats obtenus, la rénovation des méthodes pédagogiques, loin de nuire à la grandeur de la pensée, multipliera les admissions à ces *Templa serena*, jadis érigés, mais qui, sans apport nouveau, ne peuvent éternellement défier l'injure des âges.

« Dans un siècle où l'accumulation et l'infinité diversité des connaissances déconcertent les esprits les plus vigoureux, le problème de l'humanisme — déclare M. Duhamel — va se présenter de manière pressante aux pédagogues, aux éducateurs du monde entier. A peine de mourir, le vieil humanisme doit se transformer aujourd'hui. La discipline gréco-latine ne saurait être abandonnée, mais il importe de la vivifier. »

Qu'une désaffection se manifeste pour les bonnes études traditionnelles, il serait vain de le nier; mais on peut tenir pour certain qu'elle est le fait plutôt d'une tendance à bouder les anciennes méthodes que d'une hostilité déclarée à l'égard de la vraie culture.

Le goût du nouveau est la caractéristique de l'époque; la jeunesse actuelle plus que les autres âges y sacrifie.

Pourquoi se refuser à la satisfaire dans la mesure où son appétence servira cette primauté de l'esprit qui rend les consciences plus claires, les âmes plus humaines ?

Messieurs,

Le Bulletin vous a instruit de la participation de l'Amicale à notre vie scolaire en 1937.

Des nombreux témoignages de sollicitude que le Collège se félicite d'avoir reçus, le geste d'associer aussi généreusement les internes à votre remarquable manifestation dramatique mérite des remerciements particuliers.

Je n'aurais garde de passer sous silence les générosités individuelles qui ont procuré aux élèves les plus méritants le plaisir de recevoir, en de jolies éditions, des œuvres bien choisies.

Rendons grâces à leurs auteurs. Ils font reflleurir une tradition abolie en 1925, celle des Prix d'honneur. De nouveau, les pages d'or du Palmarès mentionneront les noms des premiers lauréats dans les classes d'examen.

Et lorsque, devenue centenaire, la liste de rappel des prix d'honneur instaurée en 1875 sera parcourue par d'autres yeux que les nôtres, elle procurera ces mêmes émotions teintées d'une mélancolie légère que ressentent à la lecture les lauréats de jadis, aujourd'hui réunis à cette table.

Messieurs,

Je vous convie à lever le verre en l'honneur du Président-Fondateur de l'Association, de M. Petit, qui voudra bien accepter l'expression renouvelée de ma vive et déférente sympathie.

Je bois à votre président actif, si aimable et si dévoué. Monsieur le docteur Rousseau, le Principal, particulièrement sensible à l'accueil que vous réservez à ses demandes, vous remercie d'une courtoisie dont il mesure tout le prix.

Je bois : à la prospérité de votre Association, à celle du Collège indissolublement liées l'une l'autre ;

— aux succès des jeunes, à vos familles, à vous tous, Messieurs.

---

## Discours de l'élève Pierre DUPUY de la classe de Philosophie

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS,

Nous sommes très heureux, et en même temps très émus, d'avoir été désignés pour représenter nos camarades à cette table.

Permettez-moi de vous adresser, en mon nom personnel et au nom de tous mes condisciples, nos bien sincères remerciements et le témoignage de notre gratitude pour l'intérêt si touchant que vous nous avez toujours porté.

Vous nous avez offert de nombreux prix, qui ont donné un lustre nouveau à la vieille cérémonie de la lecture du Palmarès.

Vous nous avez fait des conférences au Collège qui ont toujours été accueillies avec succès.

Vous nous avez invité à votre soirée du 16 avril dernier, soirée qui, je vous l'assure, fut pour nous tous inoubliable.

Vous vous êtes occupés des sports, ce qui a toujours passionné un « potache ».

Vous nous avez enfin offert aujourd'hui un succulent déjeuner dont nous vous promettons de donner un fidèle compte rendu à nos camarades, qui profiteront pour le moins du menu.

Par tout cela, vous vous êtes attaché notre reconnaissance, et nous espérons que votre Association, notre Association pourrais-je ajouter, continuant une si louable tradition et s'associant à l'œuvre de nos professeurs, contribuera de jour en jour à rendre le séjour au Collège de plus en plus agréable.

Je lève mon verre à nos maîtres, à votre distingué Président, à l'Association des Anciens Elèves du Collège.

---

## Discours de M. Paul PETIT Président-Fondateur

---

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

On ne fait pas toujours ce qu'on s'était promis de faire. Dans la lettre où je résignais les fonctions de Secrétaire, qui furent les miennes depuis 1909, date de fondation de notre Amicale, j'avais déclaré que je refuserais obstinément le titre honorifique qu'il avait été question de me conférer pour reconnaître mes états de services. On n'a tenu aucun compte de cette déclaration, et le Comité a délégué deux de ses membres, non pas pour me prier d'accepter ce titre, mais pour me l'imposer d'autorité, en me représentant que je n'étais pas libre de le refuser. Opinion contestable, et dont j'ai disputé. Mais j'ai fini par être ému et j'ai cédé à l'amitié.

Si ma volonté était comparable à un pneu, je dirais que c'est là mon premier dégonflement.

Et voici le second.

J'avais décidé ne pas assister à ce banquet, et vous vous apercevez que non seulement j'y suis, mais que j'y prends la parole.

Là encore, je me suis laissé, sinon convaincre, du moins persuader, ayant eu la faiblesse d'écouter les raisons du cœur que ma raison n'entendait pas. On en revient toujours aux premières amours.



Si j'y reviens, c'est, tout d'abord, pour évoquer, non sans mélancolie, le dîner de baptême de notre Amicale, qui se fit, il y a vingt-huit ans, dans cette même salle de l'Hôtel de Londres. Notre Association avait alors à sa tête le docteur Cayla, que j'aimais bien et qui me le rendait. Les vice-présidents étaient de Boisserin et Lassaue; le trésorier, Edmond Lionnet; les administrateurs: Aubertie, Albert Cantellaue, Dauvergne, Eyraud, Lafosse, Renouveau et Viguier. Avec le titre de secrétaire on m'avait confié le porte-plume.

Des douze membres de ce Comité d'inauguration, qui furent, eux aussi, des fondateurs, six sont décédés; deux ne sont plus à Bergerac; quant aux quatre autres (je devrais dire trois et demi), ils faisaient encore partie, jusqu'à ces temps derniers, du Comité actuel.

Ce rappel du passé ne me rajeunit pas; et si j'avais persisté dans ma décision première, ce n'est pas pour cause de maladie que j'aurais eu à faire excuser mon absence, c'est pour cause de difficulté de transport et de longévité.



Longévité! C'est un mot poli qui désigne la prolongation de la vie jusqu'à un âge avancé, et qui convient bien à mon cas, puisque, ayant passé mes soixante-dix ans, je suis entré dans la catégorie des vieux.

Je puis donc, à bon escient, faire quelques remarques sur la vieillesse sans avoir besoin de relire le *de Senectute* ou de feuilleter les moralistes qui ont touché à ce sujet. Si je n'en dis moi-même rien que l'on ne sache, je le dirai « comme mien ».



Sans doute, il n'est pas de limite fixe à partir de laquelle on appartienne de droit — alarmant privilège — à cette classe où j'ai pris rang.

C'est Hippocrate, paraît-il, qui a dit le premier : « Il n'y a pas de maladies, il y a des malades. » Ainsi l'on pourrait dire: « Il n'y a pas de vieillesse, il y a des vieux. » Certains hommes que leur acte de naissance déclare encore jeunes, ne le sont plus depuis longtemps, en admettant qu'ils l'aient jamais été; et il y a des vieux qui, en dépit de leur longévité, ont gardé quelque chose des qualités, et même des défauts, de la jeunesse. Vieillesse de visage et jeunesse de cœur.

Cette précocité ou ce retard de la vieillesse dépend beaucoup non seulement de la santé du corps, mais de la santé de l'âme; car celle-ci a ses maladies comme le corps et ses rides avant le temps. En général nous n'y pouvons rien: il n'y a pas de produits de beauté pour rajeunir les âmes quand elles ont vieilli trop tôt, ni pour faire qu'elles deviennent belles quand elles ne sont pas bien nées. Toutefois, sauf le cas où des malheurs exceptionnels nous ont assombrés à jamais, un des moyens de rester jeunes le plus longtemps possible, c'est de ne pas trop demander à la vie, de ne pas vouloir y tenir trop de place, et de ne pas trop demander à nous-mêmes, c'est-à-dire de nous connaître, selon

la maxime chère à Socrate, et de consentir à n'être, simplement, que ce que nous sommes.

Vous le voyez : j'ai déjà le ton sentencieux et vous allez peut-être m'appliquer l'épigramme de la Rochefoucauld : « Les vieillards se consolent, en donnant de bonnes leçons, de ne plus pouvoir donner de mauvais exemples. »



A cette tendance moralisante, qui ne laisse pas de s'accompagner d'intimes regrets, s'en ajoute une autre qui ne les caractérise pas moins, à savoir leur manie de faire l'éloge du passé. Il y a vingt siècles qu'Horace notait déjà ce trait dans l'Épître aux Pisons : *laudator temporis acti*.

De notre temps, disent-ils, on était plus simple, on était plus sobre, on était plus sage... Je n'en finirais pas d'énumérer tout ce qu'on était, à les en croire, et ce qu'on n'est plus.

Certains oublient peut-être que leur sagesse a commencé avec leur artério-sclérose et leur sobriété avec leurs inquiétudes gastriques. Pour moi, je vous avoue scandaleusement, que malgré mes malheurs et malgré mon âge, je ne fais pas écho à leurs doléances pour regretter ce qu'on appelle le bon vieux temps, qui n'était pas bon, certes, pour tout le monde. Il me souvient de ce que nous disait subtilement notre professeur de philosophie du Lycée Lakanal : « Aimons notre heure et notre minute : c'est notre patrie dans la durée. »

Vous gémissiez, Gérontes mes frères, sur les vices de l'époque contemporaine, et vous avez raison de les déplorer ; mais tous les moralistes enseignent que ces vices sont éternels.

Aussi bien les imperfections et les tares de l'humaine nature, que notre amour-propre découvre si volontiers chez les autres, n'empêchent pas les pessimistes eux-mêmes de jouir de tous les avantages que le temps présent introduit dans leur vie quotidienne. Sans parler des progrès de la médecine et de la chirurgie — à quoi ils sont sensibles parce que leur existence, quelque troublée qu'ils la disent et quelque bougons qu'ils soient, s'en trouve heureusement prolongée — force leur est bien d'avouer que le confort moderne est appréciable, qu'ils pourraient se passer difficilement, par exemple, de l'électricité qui les éclaire, et qu'ils sont émerveillés par cette magique petite boîte d'où sortent, à leur gré, tous les bruits du monde. Veulent-ils travailler, lire, méditer ? Ils n'ont qu'à tourner le bouton de leur T. S. F. pour se replonger dans le silence.

J'ai dit méditer : c'est là, en effet, un des passe-temps des vieillards : ils revoient leur vie écoulée, ils en feuilletent le livre, dont ils voudraient parfois arracher quelques pages. Trop heureux si, après leur examen de conscience, ils peuvent se dire avec un mélange d'humilité et d'orgueil : « Quand je me juge, je ne suis pas content de moi ; quand je me compare, je remonte dans mon estime. »



Jusqu'ici je vous ai parlé sans amertume de la vieillesse, laquelle est, d'ailleurs, le seul moyen qui soit de retarder l'inévitable passage. Ce n'est pas à dire qu'elle n'est pas dommageable, qu'elle n'a pas ses inconvénients, ses disgrâces et ses manques. Il est banal de les énumérer : la mémoire s'affaiblit, le tympan se durcit, l'esprit perd de sa souplesse et de sa vivacité, les forces physiques décroissent, les sens s'émeussent, et l'Amour lui-même — avec une majuscule — n'est plus de saison. Quand j'enseignais le grec, j'ai donné un jour à mes élèves une petite version dont le texte, très décent, bien entendu, était d'Anacréon et s'intitulait : " Excuse de sa vieillesse aux dames ". Il s'agissait d'un vieux beau de ce temps-là. L'espèce n'en a pas disparu : il en est encore qui ne veulent pas entendre sonner l'heure de la retraite. Ne sont-ils pas plus avisés, ceux qui, condamnés à la vertu, renoncent à faire appel ?



Je voudrais que mon allocution ne durât pas trop, mais je ferai encore deux remarques. Savez-vous quelle est — à condition de ne pas souffrir dans sa chair et de n'avoir pas le cerveau trop obnubilé — le meilleur remède aux ennuis de la vieillesse ? C'est d'être curieux. Curieux de tout : livres, sports, questions politiques, questions sociales. Quand on ne s'intéresse plus à rien, il me semble que l'on a perdu la plupart des raisons de vivre. Je vous assure que la curiosité de l'esprit est une forme de l'amour de la vie.

Cette curiosité, en nous délivrant de nous-mêmes, nous permet d'oublier nos propres maux, et d'avoir ce qu'on appelle un bon moral. Je connais quelqu'un qu'on loue parfois de la fermeté d'âme avec laquelle il supporte la cruauté de son sort. Il répond : « Je n'y ai aucun mérite ; je n'y pense pas : je suis si distrait ! » Et quand il y pense, il s'y résigne. La résignation, c'est le courage des malheureux.

Messieurs et chers Camarades,

J'ai vécu pendant quarante ans dans le commerce des jeunes et je les ai beaucoup aimés. Je les aime encore et je les envie. Car malgré les consolations que je puise, je n'ose pas dire: dans ma sagesse, rien n'est plus enviable que la jeunesse, rien n'est plus beau, plus frémissant de tous les désirs et de tous les espoirs. Les désillusions viendront peut-être après les expériences, mais quels magnifiques élans! Quand j'écrivais le peu que je vous ai dit sur la vieillesse, c'est aux jeunes surtout que je pensais, à ceux que je voudrais voir partir pour la découverte de la vie, non pas sous le ciel d'orage de notre temps, mais dans l'enivrante lumière enfin revenue après la menace des sombres nuées. Ardemment, je leur souhaite de pouvoir vivre leur vie, une vie aussi heureuse et aussi longue que possible. Longue, les jeunes croient qu'elle l'est, parce qu'ils la voient devant eux; mais nous, les vieux, qui l'avons toute, ou presque toute, derrière nous, nous savons qu'elle est courte, et que rapide fut la fuite de nos jours.



En terminant, je tiens à remercier le Conseil d'administration qui, après ma démission irrévocable, exprime à mon égard, dans le dernier Bulletin, des sentiments dont je suis confus, et m'honore d'une vedette qui est à la fois un titre d'ancienneté et un titre inédit.

Je remercie en particulier notre cher Président, le docteur Pierre Rousseau, pour la constance et la délicatesse de son amitié, dont je recevais ici même, il n'y a qu'un instant, un nouveau et précieux témoignage.

Enfin, puisque c'est aujourd'hui mon dernier banquet et mon dernier discours, j'adresse mes adieux à notre Association, à mes anciens élèves comme à ceux qui n'ont pas passé dans ma classe. J'espère que leur formation universitaire aura laissé ses traces chez le plus grand nombre en faisant d'eux ce que l'*alma parens* voudrait qu'ils fussent tous : des âmes droites, des esprits libres, des cœurs généreux.





## Chronique de la vie de l'Association en 1937-1938

---

*Cette rubrique a été ouverte pour la première fois dans le dixième Bulletin, à la demande de notre Président. Il est bon de la continuer, puisqu'elle constitue en quelque sorte le livre de bord de l'Association dont la vitalité s'affirme de plus en plus.*

*Notre activité est en effet constante; on ne peut plus nous traiter en vieux labadens bornant leur effort à faire un banquet chaque année.*

*Les responsables de certaines nouveautés doivent avouer ici leur joie profonde de se sentir suivis et parfois dépassés dans la réalisation de ces initiatives par la compréhension instinctive des "jeunes Anciens".*

*Tout cela est bon grain qui germe: il en résulte un immense regain de camaraderie et quantité d'adhésions nouvelles.*

### **Le Congrès de Lyon**

Le XXIX<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Associations d'Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français a tenu ses assises cette année à Lyon, du 3 au 7 juin, au Lycée Ampère.

Privilège rare, l'Association de Lyon est logée dans les bâtiments qui abritent le Lycée, où elle dispose d'un secrétariat, d'une salle de Conseil avec bibliothèque, et, à l'étage au-dessus, d'une magnifique salle de fêtes et de conférences.

Dans ces vastes locaux, décorés de fleurs, de drapeaux et d'écussons, cent délégués environ, venus de tous les points de France et représentant 233 Associations, ont été reçus par le Président d'honneur M. Paul Labbé, vice-président de l'Alliance Française; par M. le Professeur Laignel-Lavastine, membre de l'Académie de Médecine,

## LE CONGRÈS DE LYON



*De gauche à droite :* le D<sup>r</sup> Pierre ROUSSEAU, président de l'A. de Bergerac; le Profes<sup>r</sup> LAIGNEL-LAVASTINE, membre de l'Académie de Médecine, président de l'Union des A., et M. MACABIOU, délégué de l'A. de La Rochelle.



*De gauche à droite :* Le docteur Pierre ROUSSEAU, président de l'A. de Bergerac; M. Paul LABBÉ, président d'honneur de l'Union des A., vice-président de l'Alliance Française; M. CHARMONT-CHARDIGNY, de l'A. de Mâcon, et M<sup>r</sup> PADIS, du Comité de l'A. de Lyon.



Un grand animateur: notre ami le docteur CHICANDARD, vice-président de l'A. de Versailles, secrétaire général de l'Union des A. — qui présidera, le 11 décembre 1938, la fête annuelle et le banquet de l'A. de Bergerac.

président en exercice; par M<sup>e</sup> Damiron, président de l'A. E. L. de Lyon, et par le Docteur Badolle, Directeur du Congrès.

L'Association de Bergerac a été effectivement représentée par son président, M. le docteur Pierre Rousseau, désigné comme délégué par l'Assemblée générale du 12 décembre 1937. Voici le détail des diverses questions qui ont été étudiées au cours des séances de travail:

- Les cotisations fédérales.
- Les prêts d'honneur.
- Les sports d'hiver.
- Le sanatorium des Etudiants.
- L'examen radioscopique des élèves.
- Les Lycées climatiques.
- La conférence annuelle des Présidents.
- Le recrutement et la propagande.
- La camaraderie dans l'espace.
- La réforme de l'Enseignement.
- L'éducation sexuelle dans les Lycées et Collèges.

Comme on le voit, les A. françaises, qui remplissent au mieux dans leur ville leur mission tutélaire de camaraderie et de solidarité, ont compris en s'unissant qu'elles constituent les véritables sociétés des amis des Lycées et Collèges par le contact étroit qu'elles entretiennent partout avec le corps enseignant et par l'influence qu'elles exercent aussi sur les élèves. Amies des Lycées et Collèges, nos A. en sont plus exactement les vraies marraines par la propagande continuelle qu'elles font en faveur d'un enseignement dont leurs membres ont conservé toute la fierté.

L'Union des A. a souvent eu gain de cause auprès des pouvoirs publics; beaucoup de ses vœux ont été adoptés, et grâce à elle, notamment, l'enseignement colonial a été réorganisé. Malgré ses demandes réitérées, elle n'a pas encore obtenu d'avoir un délégué au Conseil Supérieur de l'Education Nationale.. Pourtant son vœu a été soutenu par de très hautes personnalités comme M. Gaston Doumergue, comme M. Albert Lebrun quand il était président du Sénat, comme M. André Honnorat et tant d'autres. Ce vœu sera inlassablement renouvelé chaque année jusqu'à sa réalisation.

L'Union, fondée le 2 juin 1902, a maintenant trente-six ans d'âge. Elle a tenu presque tous les ans, sauf pendant la guerre, des Congrès très vivants: quatre à Paris, trois à Marseille, deux à Toulouse, un à Clermont-Ferrand, Belfort, Perpignan, Rennes, Bordeaux, Alger, Tunis, Angers, Pau, Provins, Brest, Mâcon, Grenoble, Saint-Etienne, La Rochelle, Libourne, Strasbourg, Nice, Tournon, Lyon. Celui de Strasbourg fut particulièrement émouvant. Toutes ces villes

rivalisèrent d'entrain et d'amabilité; des excursions nombreuses ont fait resplendir devant les yeux des congressistes les beautés de notre pays.

Depuis deux ans, le Docteur Chicandard, vice-président de l'A. de Versailles, a été élu Secrétaire général du Comité de l'Union. Son dynamisme de grand animateur a rapidement fait de lui l'âme de ces réunions.

Le prochain Congrès aura lieu à Blois, à la Pentecôte 1939.

Dès maintenant, nous demandons aux Camarades de nous indiquer les questions qui les intéressent, dont ils pourraient être les rapporteurs, et qu'ils voudraient voir à l'ordre du jour.

Nous leur demandons aussi de participer nombreux au Congrès de Blois. En s'adressant à notre Secrétariat, ils obtiendront d'importantes réductions pour eux et leurs familles, tant sur le prix du voyage que sur les frais de séjour dans les hôtels.

Pour les Camarades qui n'ont jamais pris part à ces assises annuelles, voici, pour terminer, un aphorisme que l'on répète aux hésitants :

« Quand on est venu une fois au Congrès, on revient toujours ! »

Blois, Vendôme, Ronsard, les châteaux de la Renaissance, les vins de la Loire... le fromage de bique !

### **La documentation professionnelle**

Comme l'a dit avec sa compétence universitaire indiscutable M. Edouard Herriot, au banquet officiel du Congrès de Lyon : « Vouloir déterminer, lorsqu'un enfant a douze ans, la voie qu'il suivra, c'est une pure chimère. »

Aussi, n'ignorant pas que, pour le choix d'une carrière, c'est presque toujours la vie qui décide, et délaissant les « tests » prématurés fondés sur l'exception des enfants prodiges, nous nous sommes bornés en 1938 à continuer la tâche modeste mais essentielle commencée l'an dernier en faisant des conférences de documentation professionnelle.

Nous nous adressons aux élèves du second cycle seulement, c'est-à-dire à ceux qui peut-être déjà peuvent connaître les limites de leurs possibilités après s'être interrogés eux-mêmes pour étudier leurs dons; nous les renseignons sur les carrières, sur leurs débouchés, sur leur encombrement, sur leur intérêt actuel et sur leur développement futur.

Trois autres camarades ont bien voulu cette année collaborer à ce programme.

## LE CONGRÈS DE LYON



A Vienne (Isère) l'Amiral GUÉPRATTE, le héros des Dardanelles, Président de l'A. de Brest, passe en revue le peloton de spahis qui rend les honneurs.



Dans la cour d'honneur du Collège Ponsard, à Vienne (Isère) M. REYGNER, Président de l'A. de Vienne, reçoit les délégués de France.

*(Clichés de l'Union des A.)*

Le mardi 4 janvier, le capitaine Albert P. Aubry, de l'Etat-Major de la 18<sup>e</sup> Région, a parlé de la carrière militaire. Après avoir exposé à ses jeunes auditeurs les différentes manières d'accéder à l'Armée, il s'est plus particulièrement étendu sur les deux écoles d'infanterie de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, en indiquant comment on y est admis et en soulignant les avantages dont bénéficient ceux qui en sont issus. Il a fait ensuite un tableau coloré et vivant de la vie de l'officier, aussi attrayante dans une garnison de France qu'attachante dans les pays d'outre-mer, où tant de caractères et tant d'énergies trouvent, loin de la métropole, l'occasion de s'affirmer. Enfin, pour terminer, il a conté quelques anecdotes d'héroïsme dont les auteurs ont très certainement été inspirés par les devises inscrites aux frontons de nos écoles militaires : « *Ils s'instruisent pour vaincre* » et « *Le travail pour loi, l'honneur pour guide* ». Les auditeurs, conquis, ont applaudi de tout cœur — car le cœur et l'esprit sont allés de pair dans cette belle causerie. Le capitaine Aubry était assisté du colonel Raoul Condussier, ancien élève.

Le mardi 1<sup>er</sup> mars, M<sup>e</sup> Pierre-Elie Paris, notaire à Vélines, a apporté sur sa profession de nombreux renseignements, dans une intéressante causerie qui sera publiée dans le Bulletin des Associations d'Anciens Elèves des Lycées et Collèges français. Après un brillant historique des origines de la fonction, antérieurement à la loi organique du 25 ventôse an XI, il a clairement exposé comment on devient notaire tant en suivant les cours d'une école préparatoire qu'en faisant un stage obligatoire dans une étude. M<sup>e</sup> Paris a, en outre, donné de sages conseils pour préparer l'examen qui précède la prise de l'inscription de premier clerc et pour obtenir le diplôme permettant l'achat d'une charge de notaire. Magistrats volontaires des parties, les notaires sont institués à vie, mais seulement après avoir atteint la majorité professionnelle et satisfait aussi aux lois sur le recrutement. Ils prêtent serment devant le Tribunal civil et jurent « de se conformer aux lois et règlements concernant leur ministère et de remplir leurs fonctions avec exactitude et probité. » Ils sont tenus au secret professionnel. Les élèves ont écouté avec un intérêt soutenu et leur accueil a été chaleureux. M<sup>e</sup> Paris était assisté de M<sup>e</sup> Edouard Hertzog, notaire à Bergerac, ancien élève.

Le mardi 7 juin, M. Louis Grégoire, directeur des Services vétérinaires du département de la Dordogne, a développé le sujet de la médecine vétérinaire. Les conditions d'admission au concours des écoles

d'Alfort, de Lyon et de Toulouse qui forment des médecins-vétérinaires civils et militaires, l'âge minimum et maximum des candidats, les conditions matérielles d'existence pendant la durée des cours, rien n'a manqué à la brillante documentation du conférencier. Un fait qui a particulièrement retenu l'attention des auditeurs, c'est qu'à l'encontre des carrières médicales particulièrement encombrées par le nombre illimité de médecins qui sortent chaque année des Facultés, l'effectif des vétérinaires demeure limité par le concours d'entrée aux trois Ecoles nationales et par le nombre toujours égal des élèves promus après quatre ans d'études. Les applaudissements n'ont pas été ménagés à M. Louis Grégoire. M. Borderie, sous-préfet, membre honoraire de droit de l'Association, avait bien voulu assister à cette causerie.



Les jeunes gens paraissent prendre beaucoup d'intérêt à nos conférences de documentation, et il a été remarqué avec plaisir que bon nombre d'externes restent volontairement au Collège après les heures des cours pour y assister.

M. le Principal a bien voulu, chaque fois, présenter lui-même le conférencier, dans lequel il voit un auxiliaire ne cherchant qu'à aider, à côté de lui, nos jeunes camarades dans le choix d'une profession.

Notre but est d'apporter des renseignements sans peser en rien sur les décisions à prendre. Si notre documentation pouvait seulement faire savoir aux collégiens que dans telle profession, par exemple, leurs qualités seraient vaines, alors que dans telle autre leurs défauts ne les desserviraient pas, nous aurions fait utile besogne.

### **Les loisirs**

Conformément aux instructions ministérielles, M. le Principal a demandé à l'A. de participer à l'organisation des « Loisirs dirigés ». Nous avons désigné le docteur Gaston Simounet pour nous représenter aux travaux de la Commission qui se réunit à cet effet périodiquement au Collège.

Dans le but d'apporter sa contribution aux « activités libres » (certains préfèrent ce terme, qui exprime mieux la non-obligation et la souplesse du système), le Conseil d'administration a voté, le 4 décembre 1937, une somme de 150 francs destinée à l'achat de disques de phonographe. Comme on le voit, une place a été faite à la musique ;

## COLLÈGE DE BERGERAC

*Un coin de la Cour d'honneur vu de l'ancienne classe de 5<sup>e</sup>*



Ce dessin, qui a obtenu le premier prix, a été effectué par l'élève SELOSSE, de la classe de 2<sup>e</sup> B.

Le second prix revient à l'élève LANCEPLAINE, de la classe de 6<sup>e</sup> A, qui a exécuté un frontispice représentant les plaques de marbre où sont gravés les noms des Anciens Elèves morts pour la France.

mais l'auditeur passif se lasse facilement de l'automate, l'expérience l'a démontré; aussi avons-nous cherché à nous intéresser à une autre « option ». Recherchant celle dans laquelle l'élève peut donner libre cours à son activité, nous avons demandé à M. Brenterc'h, professeur, de faire concourir les jeunes gens en leur faisant effectuer un dessin sur le Collège et en précisant que la meilleure épreuve aurait les honneurs du Bulletin. Certes, notre Collège est d'un style sobre, peu fait pour inspirer les artistes. Que tirer de la nudité de sa façade sans horloge et dont le fronton manque de sculptures? et que dire des surfaces nues de l'intérieur? Pourtant, l'élève Selosse, de la classe de 2<sup>e</sup> B, nous a apporté le dessin au fusain que nous reproduisons ici et qui a été jugé le meilleur. Il représente un coin de la cour d'honneur vu de l'entrée de l'ancienne classe de 5<sup>e</sup>. Aucune retouche n'a été effectuée et le travail est reproduit dans toute sa fraîcheur.

### Les championnats de tennis

Ces championnats, retardés par le mauvais temps et pressés par la suite en raison de la date du baccalauréat, ont été joués le vendredi 10 juin 1938 au stade de l'U. S. B., à Piquecailloux.

La finale du double des jeunes opposait Duc et Boitelet à Delrial et Jean Foucaud. Dans le premier set, les points allèrent maintes fois aux avantages. Les deux équipes se trouvaient à égalité à 4 jeux partout quand Duc et Boitelet se détachèrent pour mener par 6/4 et gagner finalement par 10/8.

La finale des aînés a opposé Georges de Lapoyade et Gaillard à Bernard de Lapoyade et Gisquet dans une intéressante lutte. Certes, le premier set fut très égal, mais le score n'indique nullement ce que fut la partie, car les jeux furent disputés avec acharnement. Bernard de Lapoyade et Gaillard l'ont emporté grâce à leur variété d'exécution et leur plus grande précision. Résultats: 6/4 et 6/4.

En l'absence du Président, Maurice Foucaud, notre Trésorier, a remis aux vainqueurs les quatre raquettes constituant les prix offerts par la Commission de Propagande.

Sans tirailler ni retourner le fameux vers latin en le séparant de son contexte pour lui donner un sens auquel Juvénal n'a jamais songé, nous avons voulu aider les élèves à trouver dans le sport un plaisir véritable en se forgeant un bon moral.

### La camaraderie dans l'espace

La camaraderie est la devise de toutes les Associations d'Anciens Elèves. Toutes ont réussi à créer la camaraderie « dans le temps » en établissant des liens entre différentes générations. Pourquoi ne pas créer la camaraderie « dans l'espace », a demandé, au Congrès de 1938, le camarade Léon Lévy, Trésorier de l'A. de Lyon ? L'Université de France est notre mère commune, et grâce à l'Union des A. tous ses fils doivent se retrouver, s'aimer et s'aider. L'idée d'une Conférence annuelle des Présidents des Associations fait déjà son chemin et dans le but de rassembler les forces éparpillées, on a envisagé l'organisation de Comités décentralisés pour faciliter les relations régionales entre les Associations.

Afin de ne pas nous ignorer entre Sociétés voisines, nous échangeons courtoisement nos Bulletins. Echangeons aussi le calendrier de nos réunions et de nos fêtes: l'intérêt de cette méthode ne tardera pas à se faire sentir. Pour nos galas de théâtre, par exemple, si deux Associations s'entendent et engagent à un jour d'intervalle la même troupe de comédiens, la part de frais sera considérablement réduite pour chacune d'elles.

L'idée du camarade Léon Lévy est si féconde, qu'elle est en marche à peu près partout. C'est ainsi qu'à Bergerac, le docteur Pierre Rousseau a offert, on le sait, au docteur Chicandard, Secrétaire général de l'Union des A., la présidence du banquet du 11 décembre 1938 auquel seront invités les Présidents de diverses Associations du Sud-Ouest.

Sans rien perdre sur le plan purement local et purement amical, notre fête annuelle de 1938 réalisera ainsi la formule de l'Union régionale et de la camaraderie dans l'espace...

### Les dîners mensuels

*« C'est à cette époque qu'on eut l'idée d'une réunion mensuelle où les amis se rencontreraient autour d'une bonne table. Rien de délicieux comme ces dîners d'amis, où l'on cause sans gêne, l'esprit éveillé, les coudes sur la nappe. »*

Alphonse DAUDET.

L'Association est et doit rester un foyer de véritable et féconde camaraderie où tous les âges et toutes les conditions se fondent pour

faire naître et entretenir la compréhension mutuelle entre tous. Selon cette formule, les dîners mensuels réunissent les anciens camarades du « Bahut » qui se rencontrent dans une atmosphère de gaieté où se renouvellent et se perpétuent de profondes et précieuses amitiés.

Les dîners mensuels ont d'ailleurs beaucoup de succès : on a compté parfois jusqu'à vingt convives. Anciens Elèves, continuez à y venir nombreux ! Etre cotisant ne suffit pas. Il faut être présent et agissant, cesser d'être le camarade éternellement invisible. Il importe que nous nous retrouvions entre compagnons d'études et... de chahuts.

Pour ces réunions, aucune invitation n'est adressée ; en cas d'empêchement, aucune lettre d'excuse n'est nécessaire.

Rappelons-le, ces repas amicaux ont lieu :

à PARIS : chaque mois en principe, à la *Brasserie du Pont-Neuf* (17, rue du Pont-Neuf, 1<sup>er</sup> arrondissement ; tél. GUTemberg 53-40). Pour tous renseignements, s'adresser au Camarade Pierre LALE, 10 place d'Anvers, à Paris-9<sup>e</sup>.

à BERGERAC : le premier mardi de chaque mois, à 20 heures. Le choix s'est fixé pour le premier semestre de 1939 sur l'*Hôtel du Chêne-Vert* (M. Duhaldeborde, 39 Grand'Rue).

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1939, on se réunira à l'*Hôtel de la Dordogne* (M. Pinquet - 22, rue Sainte-Catherine ; tél. 340).

<p><b>La collaboration au Bulletin Fédéral de l'Union des A.</b></p>
--

L'Union des Associations nous a courtoisement ouvert les pages de sa publication semestrielle. C'est ainsi que son Bulletin n° 91, du premier semestre 1938, en nous inscrivant au « Tableau d'Honneur », reproduit en bonne place, avec l'historique du Collège de Bergerac, le dessin à la plume qui a illustré la couverture de notre dixième Bulletin de 1936-1937.

On nous a également demandé pour insertion le texte des conférences de documentation professionnelle faites par les camarades Vergniol et P.-E. Paris.

L'Union des A. veut justement prouver l'intérêt qu'elle porte aux efforts de chacune des Associations qu'elle groupe ; son Bulletin est marqué du travail de tous.

## La distribution des prix

Les distributions des prix, supprimées au Collège en 1926, avaient été instaurées en 1582, ainsi que le relatent les jurades de la ville de Bergerac. L'Association déplore inlassablement la disparition d'une cérémonie vieille de plus de trois cent cinquante ans et continue à s'efforcer de donner quelque solennité à tout ce qui en subsiste, c'est-à-dire à la lecture du Palmarès.

Depuis 1936, en réponse à l'appel de notre Président, les prix offerts par les Anciens Elèves et par les Amis du Collège sont de plus en plus nombreux. Témoin l'extrait suivant du Palmarès relatif aux Prix d'honneur à nous donnés pour être remis à M. le Principal ou envoyés directement à celui-ci, et qui sont venus s'ajouter aux volumes provenant des fondations :

### **Grand-Prix d'Honneur de l'Association Amicale des Anciens Elèves**

*offert par M. le docteur Rousseau, Président de l'Amicale*

Jacques GOUYOU

### **Grand Prix d'Honneur (premier cycle)**

*offert par M. Serge Barranx, homme de lettres*

Jean BOUSQUET, élève de 3<sup>e</sup> A'

### **CLASSE DE MATHÉMATIQUES**

#### **Sciences physiques**

*Prix offert par M. Carmille, Contrôleur général de l'Armée, ancien élève*

Charles CAZENAVE

#### **Histoire**

*Prix offert par M. le docteur A. Mathieu, ancien élève*

Pierre GENDRE

#### **Géographie**

*Prix offert par M. Cantellaue, ancien vice-Président de l'Amicale*

René BIRAUD

### **CLASSE DE PHILOSOPHIE**

#### **Excellence**

*Prix offert par M. Marcel Morize, ancien élève*

Georges CARIVEN

#### **Sciences physiques**

*Prix offert par M. Borderie, Sous-Préfet, membre honoraire de droit de l'Amicale*

Georges CARIVEN

### **CLASSE DE PREMIÈRE A A' B**

#### **Excellence**

*Prix offert par M. Edmond Lionnet, ancien élève*

Gérard CAMBECÈDES

**Version grecque**

*Prix offert par M. Henri Lescure, Receveur municipal, ancien élève*

Jean FARGES

**Version latine**

*Prix offert par M. Carmille, Contrôleur général de l'Armée, ancien élève*

Pierre CHEVALIER

**Composition française**

*Prix offert par M. Hertzog, notaire, ancien élève*

René CALVÈS

**Histoire**

*Prix offert par M. Foucaud, agent général d'assurances, ancien élève*

Jean DE LAPOYADE

*Prix offert par M. Dagassan, notaire, ancien élève*

Gérard VERGNIOL

**Géographie**

*Prix offert par M. Coq, Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement  
ancien élève*

Gérard CAMBECÈDES

**CLASSE DE SECONDE A A' B**

**Excellence**

*Prix offert par M. Matignon, avocat, ancien élève*

Henri ESCHBACH (sections A A')

*Prix offert par le Rotary-Club de Bergerac*

Maurice GUIDÉ (section B)

**Composition française**

*Prix offert par la Société Littéraire et Artistique de Bergerac*

Henri ESCHBACH

**Physique et Chimie**

*Prix offert par M. Boudet, ancien élève*

Pierre CHAUMARD

**CLASSE DE TROISIÈME A A' B**

**Excellence**

*Prix de la Fondation Veuve Teyssandier*

Jean BOUSQUET (sections A A')

Pierre MARTIN (section B)

**Version latine**

*Prix offert par les "Abeilles Bergeracoises"*

Jean BOUSQUET

**Composition française**

*Prix offert par M. Charles Fournier, ancien élève*

Jean BOUSQUET

**Sciences naturelles**

*Prix offert par M. Baysselance, ancien élève*  
Jean BOUSQUET

**CLASSE DE QUATRIÈME A A' B**

*Prix offert par M. Rocher, membre honoraire de l'Amicale*  
Jean JULIEN (section A)

*Prix offert par M. le docteur Simounet, ancien élève*  
Roland BATARD (section A')

**Langue grecque**

*Prix offert par M. Henri Lescure, Receveur municipal, ancien élève*  
Jean CONNANGLE

**Composition française**

*Prix offert par M. Méric, avoué à Bergerac*  
Roland BATARD

**CLASSE DE CINQUIÈME A B**

**Excellence**

*Prix offert par M. Jubin, homme de lettres, membre honoraire de l'Amicale*  
Lucien COCHAND (Externes)

*Prix offert par M. Camille Brassem, huissier, ancien élève*  
Pierre ESCARMANT (Internes)

**CLASSE DE SIXIÈME A B**

**Excellence**

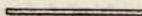
*Prix offert par M. Fabre, agent général d'assurances, ancien élève*  
Jean DESCRAMBES (section A)

*Prix offert par M. Branda, avoué, ancien élève*  
Guy MAJOU (section B)



Ces prix ont été distribués au Collège, dans la salle de gymnastique, le mardi 12 juillet à 14 h. 30, en présence de M. le Sous-Préfet, du Président de l'Association et de son Conseil d'administration, du Contrôleur général de l'Armée René Carmille, des familles et de nombreux Anciens Elèves et invités.

Aimable fête, malgré sa forme réduite, car cette cérémonie salue l'intelligence en fleur et sanctionne les promesses d'un brillant avenir. Les élèves reçoivent des livres, de très beaux livres, qui les inciteront peut-être à réaliser le modeste vœu du sage : *In angello cum libello.*



## LAURÉATS DE L'ASSOCIATION

---

### GRAND-PRIX D'HONNEUR

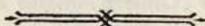
*offert à l'élève de Mathématiques ou de Philosophie qui, pendant les trois dernières années, s'est le plus distingué par son travail, ses succès et sa conduite*

- Année 1909. — FLOURET MARCEL.  
— 1910. — MORIZE MARCEL.  
— 1911. — GARRIGUE HENRI.  
— 1912. — TALBOOM HENRI.  
— 1913. — SEQUESTRE PIERRE.  
— 1914. — GARDES JEAN.  
— 1915. — DELMAS PIERRE.  
— 1916. — ROUGIER RENÉ.  
— 1917. — JAUBERT JEAN.  
— 1918. — HARTANÉ MARCEL.  
— 1919. — FOURNIER JEAN.  
— 1920. — VIROL MAURICE.  
— 1921. — ESCORNE ALBÉRIC.  
— 1922. — FAVEREAU GEORGES.  
— 1923. — DELPLA JEAN.  
— 1924. — CHEVASSUS ANDRÉ.  
— 1925. — CAPET CAMILLE.

Par suite de la suppression de la distribution officielle des prix aux élèves du Collège, l'Association a cessé de décerner le Grand-Prix d'Honneur à partir de 1926.

Désireux de reprendre une tradition longtemps interrompue, M. le docteur Pierre Rousseau, notre Président, offre personnellement ce prix depuis 1937.

- Année 1937. — CHIÈZE RAYMOND.  
— 1938. — GOUYOU Jacques.



## DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET ABRÉVIATIONS

- G. C. ✠ = Grand-Croix de la Légion d'honneur.  
 C. ✠ = Commandeur. —  
 O. ✠ = Officier. —  
 ✠ = Chevalier —  
 ⚔ = Médaille militaire.  
 ⚔ = Croix de Guerre française.  
 ⚔ T. O. E. = Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures.  
 ⚔ = Croix du Combattant.  
 ⚔ 1 = Croix des Services militaires volontaires (1<sup>re</sup> classe).  
 ⚔ 2 = — (2<sup>e</sup> — ).  
 ⚔ 3 = — (3<sup>e</sup> — ).  
 ⚔ = Médaille de la Grande Guerre.  
 ⚔ = Médaille de la Victoire (interalliée).  
 ✠ = Médaille des Dardanelles.  
 ☆ = Médaille Coloniale.  
 ✠ = Médaille de Syrie.  
 ⚔ = Médaille du Maroc.  
 ⚔ 1. = Officier de l'Instruction Publique.  
 ⚔ = Officier d'Académie.  
 O. ⚔ = Officier du Mérite agricole.  
 ⚔ = Chevalier —  
 O 1 = Médaille d'or de l'Education physique.  
 O 2 = Médaille d'argent —  
 O 3 = Médaille de bronze —  
 ⊙ 1 = Commandeur du Mérite social.  
 ⊙ 2 = Officier —  
 ⊙ 3 = Chevalier —  
 ◇ 1 = Commandeur de la Santé publique.  
 ◇ 2 = Officier —  
 ◇ 3 = Chevalier —  
 C. ⚔ = Commandeur du Nichan-Iftikhar.  
 ⚔ = Officier —  
 C. ⚔ = Commandeur du Ouissam-Alaouite.  
 ⚔ = Officier —  
 C. ★ = Commandeur de l'Etoile Noire du Bénin.  
 ★ = Chevalier —  
 ⚔ = Chevalier du Dragon d'Annam.  
 ✠ = Military Cross.  
 ✠ = Médaille militaire « Al valore » italienne.  
 ✠ = Médaille commémorative italienne.  
 ⚔ = Médaille de la Pace espagnole.  
 ⚔ = Chevalier de l'Ordre d'Adolphe de Nassau (Luxembourg).  
 ✠ = Croix de Guerre roumaine.  
 ✠ = Croix de Guerre belge.

☎ = Téléphone.

## MEMBRES HONORAIRES

AFFLET (Ernest) ✨, ✨, ✨, Ancien Aumônier du Collège,  
Curé Doyen de Terrasson (Dordogne).

JUBIN (Georges) o.✨, ✨, ✨, ✨, ✨, ✨<sup>1</sup>, o.✨, c.✨, Homme  
de lettres, ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure (sec-  
tion des Lettres), ancien Secrétaire général du *Petit Journal*,  
Membre de la Société des Gens de Lettres et de la Société  
des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, Délégué canton-  
nal. — 22, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

MARQUAY (Albert) ✨, ✨, ✨, ✨, Industriel, Directeur  
du *Cercle Musical*, Membre de la Société des Ecrivains  
d'Aquitaine et de la Société des Auteurs et Compositeurs  
Dramatiques. — 19, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac;  
✨ 2.29.

POZZI (Jean-Félix-Anne) o.✨, ✨, ✨, ✨, ✨, ✨, Ministre  
plénipotentiaire, Maire de Cours-de-Pile, Licencié ès Lettres,  
Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences politi-  
ques. — La Graulet, par Bergerac (Dordogne); ✨ Cours-  
de-Pile, 1.

ROCHER (Marcel) ✨, ✨, ✨, Ingénieur, Directeur de la  
*Société Gaz et Electricité*, Président du *Rotary-Club de*  
*Bergerac*. — 44, rue Clairat, Bergerac; ✨ 7.

SERRET (Jean), Docteur en Médecine, Electro-Radiologiste.  
— 30, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ✨ 2.27.



## MEMBRES TITULAIRES A VIE

---

- CANTELLAUE (Albert) 彗, Industriel, Conseiller du Commerce Extérieur, Membre de la Chambre de Commerce et du Bureau d'Administration du Collège. — 1, rue du Temple, faubourg de La Madeleine, Bergerac.
- COQ (Robert) 彗, 彗, 彗, Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement. — 88, rue Valette, Bergerac; 卣 4.92.
- FOUCAUD (Maurice) 彗, 彗, 彗, Agent général de la compagnie d'assurances *Le Soleil*. — 16, rue Mounet-Sully, Bergerac; 卣 4.08.
- HAYTON (Enrique), Consul général honoraire. — 914, Calle Santa-Fé, Buenos-Ayres (République Argentine).
- MATTER (Paul) c. c. 卣, 卣, 彗, 彗, 彗, Général de Division en retraite, Ancien Directeur de l'Infanterie au Ministère de la Guerre. — 30, boulevard de Picpus, Paris (12<sup>e</sup>); 卣 Diderot 12.17.
- MORIZE (Marcel) o. 卣, 卣, 彗, 彗, 彗, Directeur de la Banque Morgan et C<sup>o</sup>, Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique. — 14, place Vendôme, Paris (1<sup>er</sup>); 卣 Opéra 24.20.
- ROUSSEAU (Pierre), Docteur en Médecine, Chirurgien, Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux, Membre du Bureau d'administration du Collège. — 22, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac; 卣 21.



## MEMBRES TITULAIRES

---

### A

- ALARD (Henri) ☼, ☽, ☾, \*, Propriétaire. — Theulet-Monbazillac (Dordogne).
- ARZAC (Gabriel) ☽, ☼, ☽, ☾, Ingénieur des Arts et Manufactures, Licencié en Droit. — 38, boulevard Montaigne, Bergerac.
- AUBERT (Emmanuel), Service des Poudres, Professeur à l'Ecole départementale d'Art appliqué de la Gironde, Directeur de la Section municipale de Castelnau-de-Médoc (Gironde).
- AUBRY (Albert-Pierre) \*, ☽, ☽T.O.E., ☼, ☽, ☾, \*, ☽, ☽, ☼, \*, ☽, Capitaine à l'Etat-Major de la 18<sup>e</sup> Région, section P. M. I. C. R. — 12, rue Margaux, Bordeaux (Gironde).
- AUCKENTALER (René), Agent d'affaires. — 30, rue Marceau, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde); ☽ 0.91.
- AUDIT (Roger) \*, ☽, ☽, ☼, ☽, ☾, Industriel. — 80, rue Saint-Genès, Bordeaux (Gironde).
- AUGEREAU (Louis), Directeur des Services Vétérinaires de la Haute-Vienne et de la Creuse. — 2, rue de l'Amphithéâtre, Limoges (Haute-Vienne).

### B

- BARAT (Jean) ☽, ☽, ☼, ☽, ☼, ☽, Industriel. — Rue Prosper-Faugère, Bergerac; ☽ 5.26.
- BARBERON (Edouard) ☽, ☽, ☼, ☽, ☼, Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement. — Saint-Martin-de-Ré, île de Ré (Charente-Inférieure).
- BARGAIN-LOREC (Pierre), Docteur en Médecine, Ancien Interne pr. des Hôpitaux de Bordeaux, — 12, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac; ☽ 4.85.

- BARJOU (André), Propriétaire. — Montferrand-du-Périgord (Dordogne).
- BARTHE (Jean) ☉, Professeur d'Histoire au Collège. — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.
- BAYSSELLANCE (Edmond-Séverin) o. ✱, Ingénieur en Chef de la Marine en retraite, Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique. — Jaure, par Bergerac; † 4.20.
- BELLIS (Henri) ☼, ☽, ✱, ☾. — Rue Berthelot, Bergerac.
- BELLUGUE (Albéric) ☼, ☽, ✱, ☾, ☉<sup>1</sup>, Directeur du *Cercle Musical*. — 20, rue du Mourier, Bergerac.
- BENAZET (Jean), Ancien Elève de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux. — *Hôtel de la Gare*, La Couronne, par Angoulême (Charente); † 36.
- BENEDICTY (Jean), Receveur Particulier des Finances. — 23, rue Ernest-Guiller, Périgueux (Dordogne).
- BENEY (Marcel), Industriel. — 54, rue Sainte-Catherine, Bergerac; † 1.05.
- BENEY (Robert), Notaire. — Carlux (Dordogne); † 5.
- BENEZECH (Pierre) ☆, ☼, Interprète judiciaire. — Soukaras (Constantine).
- BERTHOUMEYROUX (Jean), Docteur en Pharmacie — Souillac (Lot); † 0.48.
- BIGOT (Erick), Huissier. — Monpazier (Dordogne).
- BLACHON (Michel), Industriel. — Eymet (Dordogne); † 1.
- BLANC (Amédée), Curé de Campsegret et Saint-Julien, Licencié en Droit. — Campsegret (Dordogne).
- BLONDEL (Jean), Propriétaire « Aux Chapelains » et Maire de Saint-André et Appelles (Gironde).
- BOCAGE (Marcel) ☼, ☽, ✱, ☾, Inspecteur de l'Enregistrement. — 18, rue Mandron, Bordeaux (Gironde).
- BOISSERIN (Henri DE POURQUERY DE) ☼, ☼, ☽, ✱, ☾, ☽, Juge d'Instruction, Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, Ancien Maître de Conférences de Droit Criminel à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. — Alep (Syrie).
- BOS (André). — Boulevard Landrивon, Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

- BOS (Jean). — 12, rue des Halles, Angoulême (Charente) ;  
 † 8.09.
- BOST (Gaston) \*, Ⓜ, Ⓝ, Ⓢ, Ⓣ, Ⓤ, Directeur de la Com-  
 pagnie *Delmats-Vieljeux*, Licencié en Droit. — 29, rue  
 Galilée, Paris (16<sup>e</sup>) ; † Kléber 81.90.
- BOST (Jacques). — 23, place de Verdun, Enghien-les-Bains  
 (Seine-et-Oise) ; † 8.33.
- BOUDENOT (Denis), Services Civils de l'Afrique Equato-  
 riale Française. — Saint-Cernin-de-Labarde (Dordogne).
- BOUDET (Albert) \*, Ⓝ, Ⓢ, Ⓣ, Ⓤ, Docteur en Droit. —  
 13, rue Cyrano, Bergerac.
- BOURDIL (Pierre), Propriétaire. — Conne-de-la-Barde  
 (Dordogne).
- BOURZAC (Charles), Docteur - Vétérinaire. — 28, rue  
 Candillac, Bergerac ; † 3.99.
- BOUTITIE (André) Ⓝ, Ⓢ, Ⓣ, Ⓤ. — 28, avenue Carnot,  
 Caudéran (Gironde).
- BOUTITIE (Jean) Ⓝ<sup>r.o.e.</sup>, ☆, Docteur en Médecine. — 2, rue  
 du Bac, Périgueux (Dordogne).
- BOYER (Adolphe), Avocat, Membre du Conseil de l'Ordre,  
 Ancien Bâtonnier, Président de la Caisse Régionale de  
 de Crédit Agricole. — Lamonzie-Saint-Martin (Dordo-  
 gne) ; † 9.
- BRANDA (Marcel), Avoué, Licencié en Droit. — 4, ave-  
 nue du Président-Wilson, Bergerac ; † 2.30.
- BRASSEM (Camille), Huissier. — 3, boulevard Victor-Hugo,  
 Bergerac ; † 2.90.
- BRASSEM (Robert) Ⓢ, Ⓣ, Ⓤ, Huissier. — Saint-Vivien-  
 du-Médoc (Gironde).
- BRISSEAU (Albert) Ⓝ, Ⓢ, Ⓣ, Ⓤ, Propriétaire. — 42, bou-  
 levard Victor-Hugo, Bergerac ; † 5.31.
- BUFFARD (Antoine) Ⓜ, Ⓝ, Ⓢ, Ⓣ, Ⓤ, Huissier. — Vélines  
 (Dordogne).
- BUREAU (Jean-Emile). Contrôleur des P. T. T. en retraite,  
 Agent général d'Assurances. — 127, rue de la Gare,  
 Ermont (Seine-et-Oise) ; † 194.

- CABANEL (Raoul), Notaire. — Cancon (Lot-et-Garonne); † 12.
- CAMBELET (Etienne) †, ‡, †, Chef de Service de Compagnie d'Assurances. — 84, avenue Emile-Zola, Paris-15<sup>e</sup>.
- CAMINADE (Roger), Contrôleur-Principal des Contributions Directes. — 6, rue Rockefeller, Reims (Marne).
- CAPOUL (Gabriel) †, ‡, †, Négociant, Juge au Tribunal de Commerce. — 80, rue Neuve-d'Argenson; Bergerac; † 2.67.
- CANTELLAUE (Pierre DE). — 9, rue du Pavillon, Bordeaux (Gironde).
- CARMILLE (René) o. †, †, †, †, Contrôleur Général de l'Armée, Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique. — 30, avenue Brimborion, Sèvres (Seine-et-Oise); † Observatoire 12-18.
- CARRIER (Roland). — 10, avenue Fremiet, Paris (16<sup>e</sup>).
- CHANAUD DE LESTANGT (Pierre DE). — 2, rue de Seine, Ivry-sur-Seine (Seine).
- CHANTAL (Raymond-Joseph) †, †, †, †, Receveur des Postes et Télégraphes honoraire, Correspondant de *La Petite Gironde*. — 35, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac; † 3.85.
- CHAPELLE (Robert DE LA), Industriel, Administrateur de la Caisse d'Epargne, Membre correspondant du Commerce Extérieur. — 46, boulevard Sadi-Carnot, Agen (Lot-et-Garonne).
- CHARPENTIER (Jean). — 12, avenue de Béarn, Pau (Basses-Pyrénées).
- CHARRIAUD (Marc), Courtier en vins. — 35, boulevard Larégnère, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde); † 0.46.
- CHARRIER (Jacques), Rédacteur principal au Ministère de l'Agriculture, Licencié en Droit. — 11, rue de Reims, Paris-13<sup>e</sup>.
- CHARRIÈRE (Jean), Docteur en Médecine. — Mouleydier (Dordogne); † 9.
- CHARRUAUD (Albert), Agent général de la compagnie d'assurances *L'Union*. — Le Sablat, près Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

- CHASSAGNE (André), Représentant de commerce. — 1, rue Carnot, Bergerac.
- CHASSAGNE (Georges) ☞, ☞, ☞, ☞, Ancien Juge au Tribunal de Commerce. — 15, rue du 14-Juillet, Bergerac; ☞ 1.36.
- CHAUSSADE (Jean), Etudiant en Droit. — 8, rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise).
- CHAUSSADE (Pierre), Avocat, Diplômé de l'École des Sciences politiques. — 8, rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise).
- CHEVALIER (Albert), Négociant. — *A la Grande Maison*, 17, rue du Marché, Bergerac; ☞ 1.78.
- CHEVALIER (Alexis). — 7, rue Thiers, Bergerac; ☞ 6.19.
- CHEVALIER (Jean), Etudiant en Médecine. — 118, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ☞ 5.85.
- CHÈVRE (Jean), Secrétaire médical diplômé, Capacitaire en Droit, Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques. — Monmadalès (Dordogne).
- CHÈVRE (Pierre), Expert Comptable, Licencié en Droit. — 94, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ☞ 5.73.
- CHIÈZE (Henri), Elève de l'École Polytechnique. — Rue Bertrand-Duguesclin, Bergerac.
- CHIEZE (Raymond), Etudiant en Médecine. — Rue Bertrand-Duguesclin, Bergerac.
- CLAMENT (Raymond), Propriétaire. — Domaine de Martory, commune de Saint-Géry, par Mussidan (Dordogne).
- CLAVERIE (Jean), Juge de paix, Licencié en Droit. — Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
- COLLET (Roger), Propriétaire, Diplômé H. E. C., Licencié en Droit. — Domaine de Monplaisir, près Bergerac; ☞ 2.86.
- CONCHOU (Jean) ☞, ☞, ☞, ☞, ☞, c.★, Chef de Bureau à l'Administration Centrale du Ministère des Finances, Docteur en Droit. — 16, rue José-Maria-de-Hérédia, Paris (7<sup>e</sup>).
- CONDUSSIER (Raoul) o.☞, ☞, ☞, ☞2, ☞, ☞, ☆, Colonel en retraite. — 16, place des Deux-Conils, Bergerac.
- COOK (Francis), Négociant. — 54, avenue du Maréchal-Foch, Libourne (Gironde); ☞ 4.58.



- Civil à la Mairie de Bergerac. — 9, rue Montauriol, Bergerac.
- DENUËL (Henri), Commerçant. — Fumel (Lot-et-Garonne).
- DESCAVES (Jean) ☼, ☽, ☿, Négociant en vins. — 27, rue Sullivan, Bordeaux (Gironde); ☿ 28.18.
- DESPLANCHES (Denis) ☼, ☽, ☿, ☿, Avocat à la Cour, Ancien Secrétaire de la Conférence de l'Ordre, Président de la société *La Dordogne à Paris*. — 13, place de la République, Paris (3<sup>e</sup>); ☿ Archives 36.83.
- DESUSCLADE (Pierre). — Restaurant de Paris, 13, allées de Tourny, Bordeaux (Gironde); ☿ 844.42.
- DHUMERELLE (Emile). — 52, place Gambetta, Bergerac; ☿ 0.93.
- DIVE (Jacques), Docteur en Médecine, Ancien Externe des Hôpitaux de Bordeaux. — Rue des Deux-Conils, Bergerac; ☿ 1.16.
- DOMENGET DE MALAUGER (Marcel) ☼, Propriétaire, Ingénieur agricole, Avocat au Barreau de Bergerac, Membre du Conseil de l'Ordre, Président du Syndicat des Vignerons de la Dordogne et des Propriétaires de Monbazillac, Membre de la Chambre d'Agriculture, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de la VIII<sup>e</sup> Région Economique. — La Fonrousse, par Monbazillac (Dordogne); ☿ 16.
- DOUDET (Raymond), Administrateur adjoint des Colonies. — Yaoundé, Cameroun (A. E. F.).
- DREUIL (Marcel), Clerc de Notaire. — Boulevard Albert-Calmette, Bergerac.
- DUBERNARD (Jean), Docteur en Médecine, Stomatologiste des Hôpitaux. — 15, rue Lafaurie-de-Montbadon, Bordeaux (Gironde); ☿ 25.92.
- DUBUR (Christian). — *Garage du Jardin-Public*, 128, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ☿ 2.01.
- DUBRAC (Louis) ☼, Publiciste, Rédacteur-Correspondant de *La Petite Gironde*. — 7, rue Gambetta, Périgueux (Dordogne); ☿ 3.77.
- DUHALDEBORDE (Laurent), Propriétaire de l'*Hôtel du Chêne Vert*. — 39, Grand'Rue, Bergerac.

- DURAND (Pierre) 卐, 卐, 卐, 卐, Ingénieur E. E. S. O. —  
11, boulevard de la République, Angoulême (Charente).  
DUSSERT (André), Docteur en Médecine. — Sanatorium  
Boscammant, par Saint-Aigulin (Charente-Inférieure); 卐 1.

## E

- ELZIÈRE (Jacques), Inspecteur de la Société des *Huiles*  
*Antar*. — Boulevard Bossuet, Bergerac; 卐 6.35.  
ESCAVILLE (Roger) 卐, 卐, 卐, 卐, Courtier en vins. —  
Le Fleix (Dordogne).  
ESCUREYX (Edmond), Ingénieur adjoint des Travaux  
Publics de l'Etat. — Saint-Chély-d'Apcher (Lozère).  
EYMA (Albert), Propriétaire. — 36, rue du Marché, Ber-  
gerac; 卐 0.44.  
EYMA (Jean), Docteur en Droit. — 36, rue du Marché,  
Bergerac; 卐 0.44.  
EYMERIT (Jean), Notaire, Licencié en Droit. — Le Bugue  
(Dordogne); 卐 35.  
EYRAUD (Jean) 卐, 卐, 卐, 卐, 卐, Ingénieur de la Compa-  
gnie Hydro-Electrique d'Auvergne. — 53, avenue des  
Thermes, Chamalières (Puy-de-Dôme); 卐 Clermont-Fer-  
rand 71.40.  
EYRAUD (Pierre) 〇, 卐, 卐, Administrateur de la *Caisse*  
*Régionale du Crédit Agricole*, Membre du Conseil des  
Directeurs de la Caisse d'Épargne, Président de la Société  
de Secours Mutuels des Ouvriers. — 30, rue Valette,  
Bergerac; 卐 0.81.  
EYRAUD (Roger) 卐, 卐, 卐, 卐, 卐, Intendant militaire de  
2<sup>e</sup> classe. — 76, rue de l'Abbé-Groult, Paris (15<sup>e</sup>).  
EYROLLES (Charles), Directeur de la *Banque du Quercy*.  
— 1, rue Jean-Jacques-Rousseau, Villeneuve-sur-Lot (Lot-  
et-Garonne); 卐 2.41.  
EYROLLES (Maurice), Inspecteur de l'Enregistrement. —  
42, rue Victor-Hugo, Cahors (Lot).

## F

- FABRE (Albert) 卐, Agent général de la compagnie d'assu-  
rances *L'Union*, Membre du Conseil des Directeurs de la



- GAILLARD (Emile), Négociant. — Lalinde (Dordogne);  
‡ 5.
- GARDES (Jean) ☞, ✨, ❄, ✨, Inspecteur des Contributions  
Directes à la première Direction de la Seine. — 62, avenue  
de la Grande-Armée, Paris-17<sup>e</sup>.
- GARRIGUE (Henri) ☞, ✨, ❄, ✨, Ingénieurs des Arts et  
Manufactures, Licencié en Droit, Capitaine de réserve à  
l'Etat-Major Général de l'Armée, Ingénieur de la divi-  
sion de Sainte-Marie des Mines de Carmaux. — Sainte-  
Marie, par Blaye-les-Mines (Tarn).
- GARRIGUE (Marc), Sergent Pilote Aviateur. — 19, rue  
de la Liberté, Bordeaux (Gironde).
- GAST (Pierre), Médecin Capitaine, Administrateur des Iles  
Marquises. — Taiohae, Ile Nuka-Hiva (Etablissements  
français de l'Océanie).
- GAUTHIER (René), Commis Principal de l'Enregistrement.  
— 3, rue de la Boétie, Bordeaux (Gironde).
- GAUTIER (Jean), Licencié d'Histoire et de Géographie. —  
17, avenue Aristide-Briand, Bergerac; ‡ 4.03.
- GAY (Pierre), Entrepreneur de Travaux Publics. — 26, bou-  
levard de Champagne, Alger (Algérie).
- GENESTE (Gabriel), Juge de paix, Membre du Conseil  
des Directeurs de la Caisse d'Epargne. — 12, avenue du  
Président-Wilson, Bergerac.
- GÉRAUD (Albert) ✨, Propriétaire, Ancien Elève de l'Ecole  
Centrale. — Château Le Faget, Monbazillac (Dordogne).
- GÉRAUD (Jean), Représentant des Automobiles Peugeot.  
— Place du Pont, Bergerac; ‡ 0.67.
- GÉRAUD (Raoul) ✨, ★, Membre de la Chambre de  
Commerce, Vice-Président de la Chambre Nationale de  
Commerce d'Automobiles de la Dordogne, Expert tech-  
nique agréé par le Tribunal. — 10, rue des Fontaines,  
Bergerac.
- GIRADEL-DESTORD (Albert), Agent général des com-  
pagnies d'assurances *La Providence* et *Le Phénix-Vie*. —  
69, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ‡ 2.58.
- GODARD (Guy) ☞, ☞, ✨, ❄, ✨, Hôtelier. — 41, place  
Gambetta, Bergerac; ‡ 1.18.

- GODARD (Louis), Propriétaire. — 29, avenue du Président-Wilson, Bergerac; ₣ 5.00.
- GONTIER (Roger), Agrégé des Lettres, Professeur au Lycée Théophile-Gauthie. — 69, avenue Bertrand-Barère, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- GOULARD (Jacques) ☼, ☽, ☿, ♁, Propriétaire, Président de la Société des Anciens Combattants de Saussignac. — Lamothe-Pineuilh, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde); ₣ 111.
- GOUZOU (Emile), Négociant. — Mouleydier (Dordogne); ₣ 5.
- GRAILLE (Jean), Courtier en vins. — 7, rue Paul-Bert, Bergerac.
- GRÉGOIRE (Louis) ☽, ☿, ♁, Directeur des Services Vétérinaires du Département de la Dordogne. — 10, rue Courbet, Périgueux (Dordogne).
- GUERY (Nelson), Propriétaire. — Gageac-Rouillac, par Gardonne (Dordogne).
- GUY (René). — 208, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, Bordeaux (Gironde).
- GUYOT (Raoul), Contrôleur au Poste Central des Télégraphes de Paris. — 51, rue des Tricots, Clamart (Seine).
- GRUVEL (Charles), Docteur en Médecine. — 3, place des Prêcheurs, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône); ₣ 4.08.

## H

- HÉLIES (Guy), Rédacteur à la Sous-Préfecture. — Nontron (Dordogne); ₣ 6.
- HERTZOG (Edouard) \*, ☼, ☽, ☿, ♁, ♃, ♄, \*, Notaire, Chef de bataillon de réserve d'infanterie. — 116, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ₣ 0.74.
- HUGOUT (Elie) ☼, ☽, ☿, ♁, Notaire, Docteur en Droit. — Cadouin (Dordogne); ₣ 3.
- HURAUT (Jacques) ☼, ☽, ☿, ♁, ♃, Caissier principal au *Comptoir National d'Escompte de Paris*. — 2 bis, rue de la Pépinière, Tunis (Tunisie).

## J

- JALABERT (Pierre) ✱, ⚓ T. O. E., Lieutenant de vaisseau commandant le sous-marin *Espadon*. — Toulon (Var).
- JALABERT (René) ✱, Lieutenant de vaisseau. Aviation maritime. — Berre (Bouches-du-Rhône).
- JALAGUIER (Jean), Assurances. — 25, rue Lavoisier, Paris (8<sup>e</sup>); ☞ Anjou 09.70.
- JEAMMET (Henri-Jean) ⚓, ⚓, ✱, ⚓, ✱. — La Maroutie, Monbazillac (Dordogne).
- JOLY (Maxime), Directeur de l'Agence de l'Ouest de la Compagnie Electro-Mécanique. — 1, rue Lafayette, Nantes (Loire-Inférieure); ☞ 110.52.
- JOLY (Paul), Pharmacien. — Eymet (Dordogne).
- JOUANEL (Pierre) ☆, Principal Clerc d'Avoué, Gradué en Droit. — 18, rue Cyrano, Bergerac.
- JOUHET (Christian), Notaire, Docteur en Droit, Ancien Avocat aux Cours d'Appel de Bordeaux et de l'A. O. F. 10, rue des Carmes, Bergerac; ☞ 1.58.

## L

- LABROUE (Henri), Avocat, Agrégé de l'Université, Docteur ès Lettres et Docteur en Droit. — Villa Monte-Cristo, quai de la Souys, Bordeaux-Floirac (Gironde); ☞ 911.05.
- LACOMBE (Henri), Chirurgien-Dentiste. — 124, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ☞ 6.41.
- LACOMBE (Louis), Droguiste. — 25, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ☞ 4.73.
- LACOMBE (Paul), Industriel. — Chemin de Carras, Ville-neuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne); ☞ 2.58.
- LACOMBE (Pierre), Industriel. — Chemin de Carras, Ville-neuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne); ☞ 2.58.
- LACOSSE (Raoul) ⚓, ⚓, ✱, ⚓, ✱, Directeur de la Cave Coopérative. — Montcaret (Dordogne); ☞ 16.
- LACOSTE (Pierre), Pharmacien. — 43, avenue de la Gare, La Baule-sur-Mer (Loire-Inférieure); ☞ 20.15.
- LACROIX (Louis), Commis principal du Trésor, Sous-Chef de Service. — 20, rue du Jardin-Public, Bordeaux (Gde).

- LAFON (Edgard) ☞, ☞, ☞, ☞, Grossiste en Parfumerie.  
— Aire-sur-Adour (Landes); ☞ 60.
- LAFON (Pierre), Docteur Vétérinaire. — 41, rue d'Alsace-Lorraine, Tonnay-Charente (Charente-Inférieure); ☞ 1.02.
- LAFORÊT (Louis) ☞, ☞, ☞, ☞, Propriétaire. — « Le Villageot », Monbazillac (Dordogne); ☞ 10.
- LALE (Pierre) ☞, ☞, ☞, ☞, Sous-Directeur de la compagnie d'assurances *La Nationale*. — 10, place d'Anvers, Paris (9<sup>e</sup>).
- LALE (René), Licencié en Droit. — 125, rue de la Bargirronnette, Bergerac.
- LAPLACE (Charles), Receveur de l'Enregistrement en retraite. — Cadouin (Dordogne).
- LASFARGUE (Pierre) ☞, ☞, ☞, ☞, ☞, Assureur-Conseil, Licencié en Droit, Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique. — 20, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup>).
- LATOURET (Robert DE), Greffier de la Justice de Paix. — Monpazier (Dordogne).
- LAVAUD (Pierre), Ingénieur des Travaux Publics. — 39, rue Valette, Bergerac.
- LAVIGNE (Emile), Docteur en Médecine. — Lalande (Dordogne); ☞ 30.
- LEFEBVRE (Pierre), Libraire. — 28, rue du Marché, Bergerac.
- LERASLE (Paul-Louis). — 9, rue Paul-Bert, Bergerac; ☞ 1.38.
- LESCURE (Henri), Receveur municipal, Licencié ès Lettres. — 13, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
- LESCURE (Jean) ☞, ☞, ☞, ☞, ☞, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. — 5, rue Michelet, Paris (6<sup>e</sup>).
- LESPINASSE (Jean), Propriétaire. — "Les Tilleuls de Gouyne", par Bergerac; ☞ 4.33.
- LEYDIER (Jean) ☞, 02, 03, ☞, Courtier Consignataire, Maire de Saussignac, Juge suppléant au Tribunal de Commerce, Membre de la Chambre de Commerce, Gradué en Droit. — 28, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; ☞ 0.42.
- LEYMARIE (Albert) ☞, ☞, 02, Pharmacien, Membre de la Chambre de Commerce. — Le Buisson (Dordogne); ☞ 14.



- MARQUAY (M<sup>me</sup> Renée DE FELICE) Pharmacien. — 34, rue de la Gare, Eaubonne (Seine-et-Oise); ¶ 1.40.
- MARTY (Henri-Marcel) ⚡, ⚡, ⚡, ⚡, Directeur des Services commerciaux des Sociétés anonymes *La Céramique Française* et *Le Graiblanç*, Diplômé H. E. C. — 8, rue d'Alsace, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); ¶ 14.23.
- MARY (Charles) ⚡, ⚡, ⚡, ⚡, Propriétaire, Secrétaire général des Planteurs de Tabac de la Dordogne, Secrétaire du Comice Agricole de Bergerac. — Clautre, par Bergerac; ¶ 5.71.
- MAS (Jean), Juge au Tribunal Civil, Docteur en Droit. — Nîmes (Gard).
- MATHIAS (Pierre), Médecin de Marine, à bord du croiseur *La Motte Picquet*. — Forces navales d'Extrême-Orient.
- MATHIEU (André) ⚡, ⚡, ⚡, ⚡, Docteur en Médecine, Membre du Bureau d'administration du Collège et Médecin titulaire de l'Etablissement. — 8, rue Cyrano, Bergerac; ¶ 1.97.
- MATIGNON (Jacques), Avocat. — 28, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac; ¶ 3.98.
- MATIGNON (Jean-Louis), Rédacteur à la Préfecture de la Dordogne. — 10, avenue Jeanne-d'Arc, Périgueux (Dordogne).
- MAZERA (André), Courtier en Vins, Maire de Pessac-sur-Dordogne (Gironde); ¶ 2.
- MERMOD (Georges), Industriel. — 27, avenue de Verdun, Bergerac; ¶ 0.69.
- MESLON (Christian DE), Propriétaire. — Planques, commune de Monbazillac (Dordogne); ¶ 18.
- MESNARDS (Guy DES), Interne des Hôpitaux de Paris. — 93, boulevard Murat, Paris (6<sup>e</sup>); ¶ Auteuil 93.57.
- MESNARDS (Yves DES), Chef des Ventes, Etablissements Vance et C<sup>ie</sup>. — 1, rue Chappon, Meaux (Seine-et-Marne); ¶ 4.75.
- MIRABEL (Roger) ⚡, ⚡, ⚡, ⚡, ⚡, Négociant. — 9, place du Marché-Couvert, Bergerac; ¶ 2.05.
- MIRGAUDOU (Marius), Propriétaire. — Sainte - Sabine (Dordogne); ¶ 3.

MORIZE (Jean) o.✱, Résident Adjoint du Maroc, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Elève de l'École Normale Supérieure, Agrégé de l'Université. — Résidence Générale de Rabat (Maroc).

## N

NADAUD (Pierre) ✱, ☼, ✨, ✨, ✨, Docteur en Médecine, Electro-Radiologiste. — 23, boulevard du Champ-de-Mars, Colmar (Haut-Rhin); † 22.16.

NALLET (Jean), Opticien. — 46, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; † 2.60.

NEYRAT (Marcel), Chirurgien-Dentiste. — 16, avenue de la République, Paris (11<sup>e</sup>); † Roquette 29.33.

NOUVEL (Ernest) ✱, ✨, ✨, ✨, ✨, Docteur en Médecine, Maire de Vélines. — Vélines (Dordogne); † 6.

NOUVEL (Jacques), Docteur en médecine, Ancien Interne pr. des Hôpitaux de Bordeaux. — Vélines (Dordogne); † 6.

## P

PALASSY (Franc), Négociant. — Villeréal (Lot-et-Garonne); † 5.

PAMPOUILLE (Jean-Louis) ☼, ✨, ✨, ✨, Docteur en Médecine. — Beaumont-du-Périgord (Dordogne); † 10.

PARCELLIER (Clément), Percepteur des Contributions Directes en retraite. — Ribérac (Dordogne).

PARCELLIER (René) ✱, ☼, ✨, ✨, ✨, Ingénieur du Service vicinal, Président de la VI<sup>e</sup> Région Cynégétique et de la Fédération des Chasseurs de la Dordogne. — Ribérac (Dordogne).

PARIER (Numa), Contrôleur - Principal des Contributions Indirectes. — 8, rue Danguilhem, Bordeaux - Talence (Gironde).

PARIS (Albert), Etudiant en Droit. — Vélines (Dordogne); † 2.

PARIS (Georges), à Vélines (Dordogne); † 2.

PARIS (Henri), Attaché à la *Société Nationale des Chemins de Fer Français*, Licencié en Droit. — 100, avenue de Suffren, Paris (15<sup>e</sup>).

- PARIS (Jean), Etudiant en Droit. — Vélines (Dordogne) ; ¶ 2.
- PARIS (Pierre-Elie) ¶1, O2, Notaire, Président de la Chambre des Notaires de l'Arrondissement de Bergerac, Suppléant du Juge de Paix. — Vélines (Dordogne) ; ¶ 2.
- PAULIAC (Fernand), Industriel. — 20, rue Georges-Rioux, Bordeaux (Gironde).
- PAULIAC (Jean-Louis), Industriel. — 7, rue du Professeur Bergonié, Bordeaux (Gironde).
- PAZAT (Joseph) ¶, ¶, ¶, ¶, Agent d'affaires. — 11, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- PENAUD (Jean), Etudiant. — Castang, par Bergerac (Dordogne).
- PETIT (Georges) \*, ¶, ¶, ¶, ¶, ¶1, o.¶, Maître de Conférences de biologie à la Faculté des Sciences de Marseille, Docteur ès Sciences. — 295, chemin du Vallon de l'Oriol, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- PETIT (Paul) ¶1, Professeur honoraire. — 40, rue du 14-Juillet, Bergerac.
- PEYROT (Franck), Concessionnaire des Usines Renault. — Avenue du Président-Wilson, Bergerac ; ¶ 3.22.
- PICHOT (René), Négociant. — Trémolat (Dordogne) ; ¶ 1.
- PIMOUGUET (Imbert), Greffier de la Justice de Paix. — Issigeac (Dordogne).
- PINQUET (Emile) ¶, ¶, ¶, ¶, Propriétaire de l'*Hôtel de la Dordogne*. — 22, rue Ste-Catherine, Bergerac ; ¶ 3.40.
- PINQUET (Noël), Industriel. — Couze-Saint-Front (Dordogne) ; ¶ 7.
- POUGET (Jacques), Inspecteur des P. T. T. en retraite. — Villa Tikiena. — Avenue Paul-Painlevé, Faubourg de la Madeleine, Bergerac ; ¶ 4.53.
- POZZI-ESCOT (Marius-Emmanuel), Professeur, Ingénieur-Chimiste, Docteur ès Sciences, Membre de l'Académie des Sciences de Lima. — 670-690, boulevard Alcedo, Apartado 2141, Lima (Pérou) ; ¶ 11451.
- PRAT (Léo) ¶, ¶, ¶, ¶, Administrateur des Colonies Zaganado, Dahomey (A. O. F.).
- PRAT-DUMAS (Edmond) ©1, Industriel, Président de la

Société de Secours Mutuels des Ouvriers. — Couze - Saint-Front (Dordogne) ; † 4.

PRÉVOT (Evan), Garagiste, Conseiller d'Arrondissement, Maire de Lalinde. — Boulevard Gambetta, Lalinde (Dordogne) ; † 22.

PUCHEU-CASADEBAN (Pierre) †, ☆, Professeur Adjoint, Membre du Bureau d'administration du Collège. — 65, avenue Aristide-Briand, Bergerac.

PUISARNEAU (Eloi), Propriétaire au Maine - Jacquet, Conseiller municipal. — Villefranche-de-Longchapt (Dordogne).

## R

REBIÈRE (Roger) †, †, †, †, †, Représentant, Lieutenant de réserve d'aviation. — 16, rue de Tilsitt, Paris (17<sup>e</sup>) ; † Etoile 58.92.

REDON (Robert), Négociant. — 42, Grand'Rue, Bergerac.

REGNAUD (Jean), Propriétaire. — "La Brunetière", par Bergerac ; † 1.52.

REYNÉ (Roger) o. †, †, †, †, †, Professeur à l'École Supérieure. — Villa Primerose, Ribérac (Dordogne) ; † 1.01.

RIU (Georges), Commissaire spécial de police. — 3, rue Sébastopol, Périgueux (Dordogne).

ROIG-BOURDEVILLE (Pierre DE). — Boulevard Albert-Claveille, Bergerac ; † 5.64.

ROGER (Robert), Attaché à la *Banque Générale de Guyenne*. — Rue du Maréchal-Fayolle, Bergerac.

ROOY (André) †, Huissier audiencier, Licencié en Droit. — 217, boulevard de la Gare, Paris (13<sup>e</sup>) ; † Gobelins 00.57.

ROUDIER (Arthur), Constructeur-Mécanicien. — 53, rue Saint-Martin, Bergerac ; † 0.55.

ROUGIER (René), Docteur en Médecine. — Eymet (Dordogne).

ROUJEAN (Raymond), Contrôleur des Tabacs. — 38, rue Thiers, Bergerac.

ROUSSEAU (Michel), Interne des Hôpitaux de Bordeaux, — 28, rue du Tondu, Bordeaux (Gironde).

ROUSSEAU (René), Docteur en Médecine, Ancien Chef

de Clinique urologique de la Faculté de Bordeaux. —  
26, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac; † 3.84.

## S

- SAIGNETTE (Raoul), Teinturier. — 86, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- SARAZAC (Emile), Instituteur. — Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne).
- SARAZAC (Maurice), Lieutenant commandant le Groupe nomade du Kanem, par Mao (Tchad) (A. E. F.)
- SARAZAC (René), Pharmacien. — Gardonne (Dordogne).
- SARRAUTE (Georges), Receveur-Rédacteur de l'Enregistrement. — 56 bis, rue de Constantine, Rouen (Seine-Inférieure).
- SEQUESTRE (Pierre) ☼, ☽, ❄, ☿. — 52, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).
- SIMOUNET (Gaston) o. ✱, ☼, ☽, ❄, ☿, ☺, Docteur en Médecine, Président du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne, Président du Syndicat d'Initiative de Bergerac. — 15, boulevard Victor-Hugo, Bergerac; † 1.34.
- SIMOUNET (Ludovic), Propriétaire, Gradué en Droit. — 138, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac; † 3.20.
- SIREYGEOL (Pierre), Professeur d'allemand au Collège de Brive. — 19, boulevard Louis-Blanc, Brive (Corrèze).
- STERLIN (Marcel), Attaché au *Crédit Lyonnais*. — Caille, près Bergerac.
- SURCHAMP (Jean) ✱, Préfet. — Pau (Basses-Pyrénées); † 29.42.

## T

- TALBOOM (Henri), Docteur en Médecine aux *Messageries Maritimes*. — 3, place Carnot, Marseille (Bouches-du-Rhône); † Colbert 68-03.
- TAMARELLE (Jack) ☽, ❄, ☿, Attaché au *Comptoir National d'Escompte de Paris*. — 5, rue Candillac, Bergerac.
- TAMARELLE (Paul), Etudiant en Pharmacie. — 1, rue Mounet-Sully, Bergerac; † 1.17.
- TEXIER (Lucien), Etudiant en Médecine. — 23, rue du Marché, Bergerac.

TRÉTOIS (Jack), Clerc de Notaire. — 21, place Gambetta, Bergerac; ₣ 0.18.

TRUFFIER (Pierre), Juge de Paix. — Mussidan (Dordogne).

## V

VEILLET-LAVALLÉE (Jacques), Négociant. — "La Raspierre", Promenade Pierre-Loti, Bergerac; ₣ 6.32.

VENENCIE (Jacques), Représentant. — 30, boulevard de la Gare, Casablanca (Maroc).

VENENCIE (Pierre), Industriel. — Allées du Centre, Nérac (Lot-et-Garonne).

VENTENAT (Marcel), Ingénieur Civil des Mines. — 15, rue de la Santé, Paris (13<sup>e</sup>); ₣ Port-Royal 03.93.

VERGNAUD (Henri), Propriétaire. — "Aux Briands" par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

VERGNAUD (Paul), Propriétaire. — "Aux Briands" par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

VERGNAUD (Pierre), Propriétaire. — "Aux Briands" par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

VERGNIOL (André) ✱, ✨, ✨, ✨, ✨, Ingénieur Agronome. Membre de la Chambre d'Agriculture de la Gironde. — Domaine des Gorins, Les Lèves (Gironde); ₣ 1.

VERNÈDE (Georges) ✨, ✨, ✨, ✨, ✨, Propriétaire, Agent général de la Compagnie d'assurances *Yorkshire*. — 132, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

VEUNAC (Jean), Médecin Capitaine des Troupes coloniales, Médecin-Chef de la région de Lour et Kadeï, Batouri, Cameroun (A. E. F.).

VICTORIEUX (Pierre), Négociant. — Eymet (Dgne); ₣ 4.

VIEILLEFOND (Henri). — 52, rue Laville-Fatin, Bordeaux-Bastide (Gironde).

VILLADARY (Gaston), Inspecteur du Travail, Licencié ès Sciences. — 12, rue Zarkoun, Tunie (Tunisie); ₣ 21.

VINCENOT (Pierre), Négociant. — 5, avenue du Président-Wilson, Bergerac; ₣ 3.65.

## W

WAROUX (Raymond), Lieutenant d'Artillerie Coloniale. — Soussé (Tunisie).



## Liste des Membres de l'Association classés par départements

---

### BOUCHES-DU-RHONE

BOS (André).  
GRUVEL.  
JALABERT (René).  
PETIT (Georges).  
TALBOOM.

### CANTAL

LUSIGNAN (Henri).

### CHARENTE

BENAZET.  
BOS (Jean).  
DURAND.

### CHARENTE-INFÉRIEURE

BARBERON.  
DUSSERT.  
FILHOULAUD.  
LAFON (Pierre).

### CHER

FORESTIER.

### CORRÈZE

SIREYGEOL.

### DORDOGNE (Bergerac)

ARZAC.  
BARGAIN-LOREC.  
BARAT.  
BARTHE.  
BELLUGUE.  
BENEY (Marcel).  
BELLIS.  
BOUDET.

### BOURZAC.

BRANDA.  
BRASSEM (Camille).  
BRISSEAU.  
CANTELLAUVE (Albert).  
CAPOUL.  
CHANTAL.  
CHASSAGNE (André).  
CHASSAGNE (Georges).  
CHEVALIER (Albert).  
CHEVALIER (Alexis).  
CHEVALIER (Jean).  
CHÈVRE (Pierre).  
CHIÈZE (Henri).  
CHIÈZE (Raymond).  
COLLET.  
CONDUSSIER.  
COQ.  
COUSTEILLE.  
DAVIDOU.  
DELANNE.  
DELPÉRIER.  
DENOIX.  
DENOIX.  
DHUMERELLE.  
DIVE.  
DREUIL.  
DUBUR.  
DUHALDEBORDE.  
ELZIERE.  
EYMA (Albert).  
EYMA (Jean).  
EYRAUD (Pierre).  
FABRE.  
FAVEREAU (Robert).  
FOUCAUD.  
GAUTIER (Jean).  
GENESTE.  
GÉRAUD (Jean).  
GÉRAUD (Raoul).

GIRAUDEL-DESTORD.

GODARD (Guy).  
GODARD (Louis).  
GRAILLE.  
HERTZOG.  
JOUANEL.  
JOUHET.  
LACOMBE (Henri).  
LACOMBE (Louis).  
LALE (René).  
LAVAUD.  
LEFEBVRE.  
LERASLE.  
LESCURE (Henri).  
LESPINASSE.  
LEYDIER.  
LIONNET (Edmond).  
LIONNET (Pierre).  
LUSIGNAN (Guy).  
MARQUAY (Pierre).  
MARY.  
MATHIEU.  
MATIGNON (Jacques).  
MERMOD.  
MIRABEL.  
NALLET.  
PAZAT.  
PENAUD.  
PETIT (Paul).  
PEYROT.  
PINQUET (Emile).  
POUGET.  
PUCHEU-CASADEBAN.  
REDON.  
REGNAUD.  
ROIG-BOURDEVILLE (DE).  
ROGER.  
ROUDIER.  
ROUJEAN.  
ROUSSEAU (Pierre).  
ROUSSEAU (René).  
SAIGNETTE.  
SIMOUNET (Gaston).  
SIMOUNET (Ludovic).  
STERLIN.  
TAMARELLE (Jack).  
TAMARELLE (Paul).  
TEXIER.  
TRÉTOIS.  
VEILLET-LAVALLÉE.  
VERNÈDE.  
VINCENOT.

DORDOGNE

ALARD.  
BARJOU.  
BAYSSELANCE.  
BENEDICTY.  
BENEY (Robert).  
BIGOT.  
BLACHON.  
BLANC.  
BOURDIL.  
BOUTITIE (Jean).  
BOYER.  
BUFFARD.  
CHARRIÈRE.  
CHÈVRE (Jean).  
CLAMENT.  
COOK (Lionnel).  
CROUZEL.  
DAILLAT.  
DAUVERGNE.  
DELLUC.  
DELTEIL-CLUZEAU.  
DOMENGET DE MALAUGER.  
DUBRAC.  
ESCAVILLE.  
EYMERIT.  
FARDET.  
FOURNIER (Jacques).  
FRAIGNEAU (Jean).  
FRAIGNEAU (René).  
GAILLARD.  
GÉRAUD (Albert).  
GOUZOU.  
GRÉGOIRE.  
GUÉRY.  
HÉLIÈS.  
HUGOUT.  
JEAMMET.  
JOLY (Paul).  
LACOSSE.  
LAFORÊT.  
LAPLACE.  
LATOUR (DE).  
LAVIGNE.  
LEYMARIE.  
LONGY.  
LONZI.  
MADAILLAN (Gilbert DE).  
MADAILLAN (Jean DE).  
MADAILLAN (Louis DE).  
MADAILLAN (Pierre DE).

MATIGNON (Jean-Louise).  
MESLON (DE).  
MIRGAUDOU.  
NOUVEL (Ernest).  
NOUVEL (Jacques).  
PAMPOUILLE.  
PARCELLIER (Clément).  
PARCELLIER (René).  
PARIS (Albert).  
PARIS (Georges).  
PARIS (Jean).  
PARIS (Pierre-Elie).  
PICHOT.  
PIMOUGUET.  
PINQUET (Noël).  
PRAT-DUMAS.  
PRÉVOT.  
PUISARNEAU.  
REYNÉ.  
RIU.  
ROUGIER.  
SARAZAC (Emile).  
SARAZAC (René).  
TRUFFIER.  
VICTORIEUX.

**GARD**

MAS.

**GIRONDE**

AUBERT.  
AUBRY.  
AUCKENTALER.  
AUDIT.  
BLONDEL.  
BOCAGE.  
BOUTITIE (André).  
BRASSEM (Robert).  
CANTELLAUVÉ ((Pierre DE).  
CHARRIAUD.  
CHARRUAUD.  
CLAVERIE.  
COOK (Francis).  
DAFFAS.  
DAGASSAN.  
DESCAVES.  
DESUSCLADE  
DUBERNARD.  
FOURNIER (Charles).  
FRANC (Max).  
FRANC (Robert).

GABRIAC.  
GARRIGUE (Marc).  
GAUTHIER (René).  
GOULARD.  
GUY.  
LABROUE.  
LACROIX.  
MAZERA.  
PARIER.  
PAULIAC (Fernand).  
PAULIAC (Jean-Louis).  
ROUSSEAU (Michel).  
VERGNAUD (Henri).  
VERGNAUD (Paul).  
VERGNAUD (Pierre).  
VERGNIOL.  
VIEILLEFOND.

**HÉRAULT**

MAISON.

**LANDES**

LAFON (Edgard).

**LOIRE-INFÉRIEURE**

JOLY (Maxime).  
LACOSTE.

**LOT**

BERTHOUMEYROUX.  
EYROLLES (Maurice).  
FAVEREAU (Georges).

**LOT-ET-GARONNE**

CABANEL.  
CHAPELLE (DE LA).  
DENUÉL.  
EYROLLES (Charles).  
FOURCADE.  
LACOMBE (Paul).  
LACOMBE (Pierre).  
PALASSY.  
VENENCIE (Pierre).

**LOZÈRE**

ESCUREYX.

**MARNE**

CAMINADE.

**PUY-DE-DOME**

EYRAUD (Jean).

**PYRÉNÉES (BASSES-)**

CHARPENTIER.  
SURCHAMP.

**PYRÉNÉES (HAUTES-)**

GONTIER.

**RHIN (HAUT-)**

NADAUD.

**SEINE (Paris)**

BOST (Gaston).  
CAMBELET.  
CARRIER.  
CHARRIER.  
CONCHOU.  
DESPLANCHES.  
EYRAUD (Roger).  
FOURGASSIÉ.  
GARDES.  
JALAGUIER.  
LALE (Pierre).  
LASFARGUE  
LESCURE (Jean).  
MATTER.  
MESNARDS (Guy DES).  
MORIZE (Marcel).  
NEYRAT.  
PARIS (Henri).  
REBIÈRE.  
ROOY.  
SEQUESTRE.  
VENTENAT.

**SEINE**

CHANAUD DE LESTANGT (DE).  
DELPLANQUE.  
FLOURET.  
GUYOT.  
MAHUZIER.

**SEINE-INFÉRIEURE**

SARRAUTE.

**SEINE-ET-OISE**

BOST (Jacques).  
BUREAU.  
CARMILLE.  
CHAUSSADE (Jean).  
CHAUSSADE (Pierre).  
MARQUAY (M<sup>me</sup> Renée DE FELICE).  
MARTY.

**SEINE-ET-MARNE**

MESNARDS (Yves DES).

**TARN**

GARRIGUE (Henri).

**TARN-ET-GARONNE**

LIMOUSIS.

**VAR**

JALABERT (Pierre).

**VIENNE**

DEJOUAS.

**VIENNE (HAUTE-)**

AUGEREAU.

**AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE**

BOUDENOT.

**ALGÉRIE**

BENEZECH.  
GAY.

**CAMEROUN**

DOUDET.  
VEUNAC.

**DAHOMÉY**

PRAT.

**MAROC**

MORIZE (Jean).  
VENENCIE (Jacques).

**Océanie**

GAST.

**Syrie**

BOISSERIN (Henri DE POUR-  
QUERY DE).

**Tchad**

SARAZAC (Maurice).

**Tunisie**

HURAUT.  
VILLADARY.  
WAROUX.

**Extrême-Orient**

MATHIAS.

**République Argentine**

HAYTON.

**Pérou**

POZZI-ESCOT.



## NÉCROLOGIE

---

ROLLAND (Jules) — Décédé à Bergerac le  
13 juin 1938, à l'âge de 93 ans.

ESCANDE (Georges) — Décédé accidentel-  
lement à Montauban le 20 septembre 1938,  
à l'âge de 39 ans.



## Table des Matières

---

Morts pour la France. . . . .	4
Statuts. . . . .	5
Règlement intérieur . . . . .	10
Situation financière . . . . .	11
Conseil d'administration . . . . .	14
Assemblée générale du 12 décembre 1937.. . . .	15
Assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 1938.. . .	19
Réunions du Conseil d'administration.. . . .	22
Banquet du 12 décembre 1937.. . . .	25
Discours . . . . .	29
Chronique de la vie de l'Association.. . . .	46
Membres honoraires classés par ordre alphabétique. . . . .	59
— titulaires à vie — . . . . .	60
— titulaires — . . . . .	61
Liste des Membres classés par départements.. . . .	81
Nécrologie. . . . .	86

---

---

## CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société anonyme au capital de 200 millions  
Siège social à PARIS

AGENCE DE BERGERAC  
RUE DU MARCHÉ (R. C. Bergerac 1259)

Bureau permanent: SAINTE-FOY-LA-GRANDE  
Bureaux périodiques: CASTILLONNÈS - GARDONNE - LALINDE

Toutes opérations de Banque et de Bourse  
Location de coffres-forts

## GARAGE DU JARDIN-PUBLIC

BERGERAC

AGENCE OFFICIELLE

MATFORD

Téléphone: 201

ROSENGART

EXPOSITION  
des nouveaux modèles du  
SALON  
demandez un essai

GRAND CHOIX DE VÉHICULES D'OCCASION GARANTIS

## CABINET MARCEL DELBOS \*

ANCIEN DIRECTEUR DE BANQUE  
REMISIER ACCRÉDITÉ

132, Rue Neuve - d'Argenson, 132  
BERGERAC Téléphone: 613

Direction d'opérations aux courtages officiels — Bourse (comptant, terme)  
Négociations de toutes valeurs hors cote — Placements de capitaux  
Gérance de portefeuilles — Renseignements financiers  
Agence générale du groupe des SÉQUANAISE

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Sté An<sup>mo</sup> capital 625 millions

Siège social \_\_\_\_\_

29, boul. Haussmann - PARIS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE  
ET DE BOURSE



Agence de BERGERAC

71, r. Neuve-d'Argenson ☿ 9

■ Bureaux: STE-FOY-LA-GRANDE (ouvert  
tous les jours) — EYMET (les jeudis et  
jours de foire) — CASTILLONNÈS (les  
mardis et jours de foire) — BEAUMONT,  
LALINDE et ISSIGEAC (les jours de foire)

CHEMISERIE

BONNETERIE

Toutes *DERNIÈRES NOUVEAUTÉS*

:: pour Dames, Messieurs, Enfants ::

**P. EXPERT**

46 - 48, Rue du Marché BERGERAC ☿ 430

IMPRIMERIE

PAPETERIE

LIBRAIRIE

**V. LEFEBVRE**

28, rue du Marché - BERGERAC



LIVRES  
D'ÉTRENNES

Ancienne Maison CORDEAU-LIONNET

**V<sup>o</sup>e Pierre-Arthur LIONNET**

21, Rue Sainte-Catherine — BERGERAC

Marque de chaussures COQ GAULOIS  
Tricot de luxe PIERLY  
Sous-vêtements AL

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 400 millions entièrement versés  
Siège social: 14, rue Bergère, Paris-9<sup>e</sup> (R. C. Paris 50816)

*A G E N C E D E B E R G E R A C*

98, Rue Neuve-d'Argenson — Téléphone: 25

*Bureaux hebdom<sup>es</sup> : EYMET (tous les jeudis), VILLAMBLARD (tous les lundis)*

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

LOCATION DE COFFRES-FORTS

*Bons à échéance fixe avec taux d'intérêt variable suivant les échéances*

## LIBRAIRIE · PAPETERIE · IMPRIMERIE

### A. AMBLARD

5, rue du Marché · BERGERAC · Téléphone: 5.06

=====  
*Dépositaire des « Messageries Hachette »*

## Henri Lacombe

CHIRURGIEN-DENTISTE

*Lauréat de la Faculté de Médecine de Bordeaux*

124, Rue Neuve-d'Argenson - BERGERAC

Téléphone : 641.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

de 9 heures à midi — de 14 h. à 17 h.

## LE GAZ

=====  
=====  
*cuit... chauffe... glace...*

SERVEZ-VOUS DE GAZ

LE GAZ VOUS SERVIRA

Pour votre chauffage central, utilisez le COKE DE GAZ,  
qui vous fera réaliser une ECONOMIE de 30 à 40 %

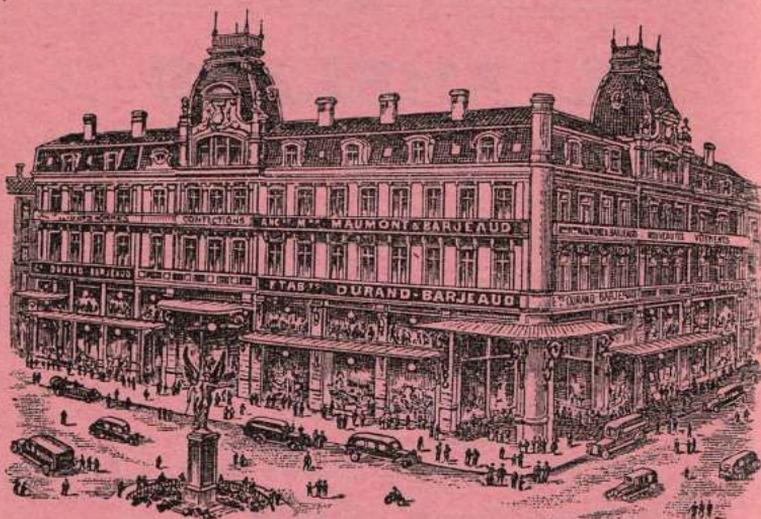
TISSUS : CONFECTIONS : MODES

ÉTABLISSEMENTS

# Durand-Barjeaud

MAISON FONDÉE EN 1861

BERGERAC



ON Y TROUVE AUX MEILLEURS PRIX

*TOUT CE QUI CONCERNE LA TOILETTE*

*POUR HOMMES, DAMES, ENFANTS*

*LE LINGE, L'AMEUBLEMENT*

*ET LES PLUS BEAUX ASSORTIMENTS*

*OFFERTS AUX*

*MEILLEURS PRIX*

Timbres SUPER-OR

Téléphone: 65

■ Le papier pur chiffon qui constitue la couverture de ce Bulletin a été gracieusement offert à l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac par la Société anonyme des Papeteries Bernard-Dumas, à Creysse (Dordogne).